

LE JOURNAL DE WATERLOO

Publié par l'IMPRIMERIE DE FORMULES LEGALES Enregistrée

62e Année. — No 24.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI LE 2 JUILLET 1943

TROIS CENTS L'EXEMPLAIRE

Notre ville est pendant quelques heures "occupée" par la police militaire

Il s'agissait de mettre le grappin sur un officier allemand évadé du camp de Farnham et que l'on croyait dans nos parages. — Une fausse alerte, lundi soir.

Il eût été bien difficile d'entrer à Waterloo ou d'en sortir, lundi soir et mardi matin, sans montrer ses papiers d'enregistrement. Des policiers militaires, postés un peu partout sur les routes Sherbrooke-Montréal, Waterloo-West-Shefford, Waterloo-Knowlton et Waterloo-Richmond, arrêtaient en effet tous les automobilistes et les priaient, poliment mais fermement, de dire qui ils étaient et d'où ils venaient.

La cause de ces perquisitions? C'était celle-ci: découvrir au plus tôt la retraite d'un prisonnier allemand évadé lundi matin du camp d'internement de Farnham, c'est-à-dire le jour même où il devait, en compagnie d'autres captifs nazis, être transféré au camp de St-Jean.

Ce prisonnier, un officier de marine, le capitaine Hugo Forster, âgé de 36 ans, était décrit comme suit: cinq pieds dix pouces, cheveux bruns, yeux bruns, teint clair, petite cicatrice au dos, parlant couramment l'anglais et assez bien le français, et portant, au moment de sa disparition, un uniforme d'officier de marine.

C'est en faisant l'appel des prisonniers qu'on s'aperçut que Forster avait pris la clef des champs. L'alarme fut aussitôt donnée, la nouvelle transmise à tous les chefs de police de la région, y compris le chef Tétrault, de notre ville, en même temps que la police provinciale, la gendarmerie royale et d'autres groupements similaires étaient priés de coopérer avec les autorités militaires.

UNE FAUSSE ALERTE

Vers neuf heures et demie, lundi soir, la nouvelle parvint aux soldats postés en notre ville qu'un individu avait été aperçu un peu plus tôt couché dans un fossé le long de la route allant de Waterloo à Knowlton, et ce tout près des limites de Waterloo. Toute la région fut fouillée par des soldats et la surveillance se fit plus rigide encore. On rapporte le cas de chevaliers du volant qui eurent à établir leur identité deux ou trois fois dans les quelques milles qui séparent, par exemple, Foster de Waterloo. Le lendemain matin et une partie de l'après-midi, notre ville était encore "occupée" par les soldats et leurs auxiliaires, mais on ne vit nulle part ici l'officier allemand.

CAPTURE PRES DE MONTREAL

Le fuyard avait pris une toute autre direction, comme on s'en rendit compte dans l'après-midi, en apprenant qu'ils venaient d'être capturés par l'agent Aldéric Noël, de la circulation provinciale, dans une montée du chemin de la Côte-Vertu, entre les municipalités de St-Laurent et de Dorval.

L'agent Noël habite boulevard de la Côte-de-Liesse, paroisse de Dorval. Il n'était pas de faction à ce moment, mais sa soeur, qui était alors en service au restaurant de la famille Noël, crut reconnaître l'évadé dans un homme qui venait de sortir de cet établissement et prévint l'agent de circulation. Celui-ci rejoignit le gaillard en question dans un champ vague et le somma de montrer son certificat d'enregistrement national, ce qu'il ne put faire, bien entendu. Après plusieurs réponses évasives, l'individu admit finalement être l'officier de marine que l'on recherchait activement dans nos parages. L'agent Noël prévint le chef Jargaille, qui remit le prisonnier à la police fédérale et celle-ci aux autorités militaires. Il était un peu plus tard reconduit au camp de Farnham. Au moment de sa capture, Forster semblait fatigué et affamé, n'ayant en sa possession que 47 cents, quelques morceaux de chocolat et deux journaux contenant sa photo et des détails sur son évasion.

Le chef reçoit instruction de mettre ces matamores à la raison

Plusieurs citoyens de notre ville sont depuis quelque temps ennuyés par les discussions bruyantes, les frasques idiotes et les mauvais coups auxquels se livrent, en pleine rue, la nuit, une dizaine de jeunes gens, toujours les mêmes ou à peu près.

Le comité de police a donné instruction au chef Tétrault de mettre immédiatement ces matamores à la raison et de briser sans pitié leur bande. On doit à celle-ci la destruction de drapeaux au cours de récentes fêtes religieuses, le vol d'une automobile retrouvée brisée le long de la route et d'autres méfaits du même genre.

C'est ordinairement en fin de semaine que ces incidents désagréables ont surtout tendance à se multiplier.



LE VICE-MARECHAL DE L'AIR H. W. L. SAUNDERS — Cet officier supérieur de la R.A.F. est né au Transvaal et fut successivement officier dans le Corps Royal d'Aviation, puis, au début de la guerre, il devint Chef d'Etat-Major de l'aviation néo-zélandaise. Puis de retour en Angleterre, on le nomma au poste d'administrateur aux quartiers-généraux aériens anglais, d'où il passa à son poste présent.

Waterloo se montre encore très généreux

Sa contribution totale au fonds de l'Aide à la Grèce atteignait, hier, le montant de \$640, avec quelques rapports à venir.

Avec quelques rapports encore à venir, les souscriptions en faveur de l'Aide à la Grèce atteignaient, hier, en notre ville, le grand total de \$640.

Disons tout de suite que c'est grâce aux industriels de Waterloo et à leurs employés que ce beau résultat a pu être obtenu, leurs dons collectifs se chiffrant à \$468.

Le comité de l'Aide à la Grèce était formé comme suit: présidents conjoints, MM. C.-W. Slack et Benoit Marchessault; trésoriers conjoints, MM. F.-L. Pearson et R.-B. Moysey; organisateur, M. Robert Flood.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il est le fruit de souscriptions volontaires, aucune sollicitation n'ayant été faite à domicile pour cette oeuvre éminemment louable.

BEAU CONCERT DIMANCHE

Il sera donné par la Fanfare de Waterloo à la terrasse LeBrun-Lussier.

La fanfare de Waterloo, dirigée par M. Elzéar Hamel, exécutera dimanche soir, à la terrasse LeBrun-Lussier, le programme suivant:

- O Canada
- 1.—The Loyal American, marche, W. L. Skaggs;
 - 2.—Annette, valse, H. Bennett;
 - 3.—The Troubadours, ouverture, Francis A. Meyers;
 - 4.—The Little Giant, marche, A. Moon;
- (Intermission)
- 5.—Stony Point, marche, L. P. Laurendeau;
 - 6.—Mt. St. Louis Cadet, marche, L.-P. Laurendeau;
 - 7.—The Silver Glade, valse, W. L. Skaggs;
 - 8.—Remembrance of Colonel Miner, marche, G. Rosenkrans.
- Dieu sauve le Roi.

L'imposante cérémonie de la Fête-Dieu

On peut dire que toute la paroisse St-Bernardin y a participé dimanche dernier. — Magnifique rassemblement érigé au couvent Maplewood.

C'est à peu près tous les fidèles de la paroisse qui ont participé, dimanche dernier, à l'imposante procession de la Fête-Dieu.

Le défilé se mit en branle vers onze heures et quart, pour se rendre au square Foster et de là au couvent Maplewood, où un reposoir avait été érigé, et revenir ensuite à l'église en passant par les rues Clark, Court et Lewis.

Le chef de police ouvrait la marche, puis venaient un groupe d'enfants de chœur portant croix et cierges, les fillettes de l'école du Sacré-Coeur avec leurs professeurs, les Enfants de Marie et les Dames de Ste-Anne, bannières en tête et auxquelles s'étaient jointes un grand nombre d'autres dames et demoiselles de la paroisse, les religieuses du couvent, la fanfare de Waterloo, les élèves du collège et leurs professeurs, un autre groupe d'enfants de chœur, les Chevaliers de Colombe du 4e degré formant une garde d'honneur au Saint-Sacrement, que portait M. le curé Ernest Messier, les membres du conseil 2077, les adhérents de la société St-Jean-Baptiste, des Artisans, etc., etc.

Le dais était soutenu par MM. Wilfrid Roy, Hector Goudreau, Frédéric Murray et J.-H. Bombardier.

Le ciel, un peu lourd dans la matinée, s'éclaircit pour de bon vers neuf heures, avec le résultat que c'est par un temps magnifique que ce fut cette grande manifestation de foi.

Ajoutons que les demeures et les places d'affaires sur le parcours de la procession avaient été décorées à profusion de banderoles et de drapeaux, ajoutant ainsi à l'éclat de la cérémonie et lui donnant plus de solennité encore.

Un rapport plus encourageant

Les feux de forêt ont été moins désastreux que d'habitude en 1942. Espérons que les pluies abondantes de cet été auront pour résultat de ramener ces pertes à un niveau plus satisfaisant encore en 1943.

On estime le coût de la lutte à l'incendie et les dommages causés par le feu à \$3,550,181, alors que la moyenne annuelle des dix années précédentes est de \$5,378,122. La superficie totale que les flammes ont ravagée en 1942 est de 1,838,471 acres, comparativement à la moyenne annuelle de 2,428,659 acres pour les dix années antérieures.

Le nombre des feux a été également moins élevé dans chaque province qu'il ne l'avait été en moyenne depuis dix ans. La température favorable et le moins grand nombre de visiteurs venus dans nos forêts ont sans doute contribué à cette diminution. Il appert toutefois qu'en Saskatchewan et en Nouvelle-Ecosse, eu égard à la superficie dévastée, le coût de la lutte à l'incendie et les dommages ont été beaucoup plus élevés que d'habitude. Cela peut dépendre de l'absence de plusieurs techniciens et du manque de main-d'oeuvre attribuables à l'effort de guerre.

De tous les feux de forêts allumés au Canada en 1941, 21 pour cent l'ont été par la foudre et 79 pour cent ont résulté de la négligence de divers individus. C'est une constatation assez pénible quand on connaît la rareté de la main-d'oeuvre et l'importance des forêts canadiennes dans l'effort de guerre. Les incendies qu'allument ces personnes négligentes détruisent du bois d'oeuvre d'une grande valeur dont on a besoin pour la guerre, ravagent des centres de récréation que nos "gars" s'attendent à bon droit de retrouver à leur retour, chargent l'air d'une fumée assez dense pour nuire au vol des avions et à l'entraînement de nos aviateurs, finalement peuvent forcer les ouvriers des usines de guerre à déposer leurs outils pour se faire pompiers.

Que toute personne ayant l'occasion de pénétrer dans la forêt cette année songe donc sérieusement à sa responsabilité et prenne tous les moyens de prévenir l'incendie si elle allume des cigarettes, des allumettes, un feu de camp, etc. Qu'on ne l'oublie pas: les feux de forêt servent l'ennemi.

A DENTS BLANCHES

Les prix de sagesse ont deux mois pour se reprendre.

Et les prix d'assiduité pour rentrer à toute heure.

Le grand inconvénient de cette chute d'eau douce est qu'elle dure.

"Les noms des divers personnages de... ont été choisis au hasard."

Comme d'ailleurs, pourrait-on ajouter, son intrigue et ses interprètes.

Quand l'homme "généreux" est dans la dèche, il devient vite un "prodige".

Tout d'un coup, dans Stantstead, les élections se feraient avec des prières...

Un candidat indépendant ne l'aurait jamais assez pour dédaigner les suffrages.

Ce n'est toujours pas avec cette pluie continue que le bois vert deviendra sec.

Nous n'en revenons pas d'avoir fini par remplir notre formule d'impôt sur le revenu.

Tous les goûts sont dans la nature. M. Liguori Lacombe, lui, par exemple, aime à se faire escorter hors de la Chambre...

On pourrait déclencher d'autres orages en souhaitant, par ce temps pluvieux, de bonnes vacances aux gens susceptibles.

Rien d'étonnant, quand on sait tous les coupons qu'ils ont à recueillir, que les épiciers-bouchers aient tant de misère avec leur coupe.

Si les Napolitains avaient à choisir entre les éruptions du Vésuve et celles de la R.A.F., ils opteraient sans hésiter pour les premières.

Ne demandez pas à M. Hsley ce qu'il fait de tout cet argent. Il vous dirait de poser votre question soit à M. Ralston, soit à M. Howe, deux gros nageurs de millions.

Pour la formation d'un comité de protection civile à Waterloo

Une réunion est convoquée pour jeudi soir prochain, à l'hôtel de ville. Il s'agit de la formation ici d'un comité de protection civile analogue à celui dont Granby et d'autres municipalités de la région sont maintenant dotés.

Tout le monde est cordialement invité à cette réunion, en particulier les vétérans de la dernière guerre, les médecins, les gardes-malades et tous ceux qui sont familiers avec les premiers secours aux blessés.

Nous croyons savoir que les autorités fédérales, une fois le comité en question bien établi chez nous, accorderont des privilèges extraordinaires à notre ville et lui fourniront tout ce dont elle a besoin pour mener à bien le travail que l'on attend du nouveau groupement.

Ludger Duvernay et le 24 juin

Les Canadiens français célébraient la semaine dernière la Saint-Jean-Baptiste. Les uns avec faste et déploiements, les autres discrètement, mais tous unis dans une même pensée de solidarité. Si la Saint-Jean-Baptiste est observée chez nous comme fête nationale, depuis plus d'un siècle, elle n'est jour férié que depuis le 24 juin 1925. Connait-on l'histoire de la Saint-Jean-Baptiste? Sans doute la paternité de la fête nationale appartient à Ludger Duvernay, mais qui était-il et dans quelles circonstances la donna-t-il à ses compatriotes? Vivant à l'époque peut-être la plus troublée de notre histoire, celle qui précéda la rébellion de 1837-38, Duvernay voulut grouper les Canadiens de langue française, les amener à prendre conscience d'eux-mêmes, leur inspirer à la fois la fierté de leur race et l'orgueil de leur pays. Il fonda à cette fin la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en 1834, puis choisit le 24 juin, jour de la nativité de saint Jean-Baptiste, comme jour de fête nationale des Canadiens français. Cette fête se célébrait d'ailleurs depuis longtemps au pays, comme dans certaines provinces de France. On raconte que les Anglais du temps se moquaient parfois de nos compatriotes, les appelant des Baptiste. Duvernay releva cette manière de défi et choisit le précurseur comme patron de la fête nationale.

A Montréal, le 24 juin 1834, la première célébration de la Saint-Jean-Baptiste prit la forme d'un banquet de quelque soixante convives, parmi lesquels tout ce que la ville comptait de huppé. Des tables chargées se dressaient dans le vaste jardin de l'avocat McDonell, et M. Jacques Viger, alors maire de Montréal, présidait. Ce banquet se répéta en 1835 et en 1836, mais sous la présidence de Denis-Benjamin Viger, avocat et député, plus tard conseiller législatif, l'un des trois hommes qui allèrent à Londres, en 1828 — les deux autres étaient John Neilson et Cuvillier — pour y soumettre les plaintes des Canadiens français contre le gouverneur du temps, Dalhousie. Ce furent les troubles de 1837-38, et pendant quelques années l'on parut oublier la fête nationale. On y revint en 1842, mais cette fois Québec prenait l'initiative. Il y eut messe à la cathédrale, procession et banquet, à l'hôtel de la Cité. Au banquet, la tempérance étant à l'honneur, on ne servit pas de liqueurs alcooliques. *Le Canadien*, journal d'Étienne Parent, publia le 27 juin un compte-rendu où l'on lisait ces lignes: "Les amis de la tempérance apprendront avec plaisir qu'il ne s'est bu à ce repas aucune boisson enivrante: la limonade, la bière de gingembre, la bière d'épinette et le sirop de citron ont fait tous les frais du boire, et l'on s'est amusé tout aussi bien, mieux peut-être, que si le vin eût ruisselé à flots..."

Ludger Duvernay naquit à Verchères, le 22 janvier 1799, fils de Joseph-Marie Crevier, dit Duvernay, et de Marie-An-

ne-Julie Robbert de la Morandière. Il fréquenta l'école de son village jusqu'à l'âge de quatorze ans, apprit ensuite le métier d'imprimeur à Montréal, dans l'atelier du sieur Charles-Bernardin Pasteur, imprimeur-éditeur du *Spectateur*, de Bibaud. Entre temps, il continue seul à s'instruire, apprend à écrire convenablement, s'en va aux Trois-Rivières en 1817, y fonde *La Gazette des Trois-Rivières*. Ce journal vécut cinq ans. Duvernay fonde ensuite *Le Constitutionnel*, puis *L'Argus*, eux aussi de courte durée, après quoi il retourne à Montréal. De concert avec Auguste-Norbert Morin, il y met sur pied *La Minerve*, appelée à devenir l'un des grands journaux de l'époque. La carrière de Duvernay est dès lors fort agitée. Violent dès que l'intérêt des Canadiens français entre en jeu, le journal donne des coups, s'attaque aux puissants, et Duvernay doit à plusieurs reprises prendre le chemin de la prison. Au début de 1837, il se bat en duel avec Bleury, qui le blesse à une cuisse. La même année, le voilà député de Lachenaie, élu par acclamation. Vient la rébellion et il se doit réfugier aux États-Unis, pour échapper à la potence. Il ne reverra son pays qu'en 1842. Avec l'aide de Raymond Fabre, futur maire de Montréal, qui devait être le père de Mgr Fabre, il ressuscite *La Minerve* et se remet à batailler. Il meurt en 1852, dix ans après son retour au Canada, et son fils aîné lui succède à la direction du journal.

L'Illettré.

Vraiment...

Même si on dit vous aimer plus qu'hier et moins que demain, le problème reste toujours de faire la preuve...

Les pensionnaires sont rentrés au foyer où l'on a été plus aise d'accueillir le cordon-bleu que le bas-bleu, le prosateur que le poète. Maintenant, pour les vacances, au tour des parents d'être régents de discipline et, comme on dit au collège, de faire de la salle!

Les journalistes de la presse rurale, en se faisant entendre, cet été, à la radio, vont en profiter pour exalter la petite industrie, glorifier la paysannerie, préconiser le bon provincialisme. Ils feront là, pour tout le pays, une besogne éminemment salutaire, une besogne qui s'imposait.

"Atlantic Monthly" estime que les collègues américains trouvent moins rébarbatif le latin enseigné par une femme, surtout si elle est jeune et jolie. Et ce n'est pas nous qui les trouverons de mauvais goût... Nous aurions aussi aimé, de notre temps, voir les textes de Cicéron prendre vie sur les lèvres fraîches d'une blonde répétitrice et le risque d'être gardé après la classe nous eût paru moins inquiétant...

La récente inondation, dans

les Cantons de l'Est, a été aggravée par des barrages qui ont cédé. Aussi demande-t-on au gouvernement une enquête sur la solidité des barrages qui restent et de ceux à venir. La ville de Coaticook, entre autres, a énormément souffert. Un bombardement ne l'eût pas atteint plus sérieusement. L'érection de barrages ne devrait pas être un passe-temps pour amateurs, pas même une sideline pour tels ingénieurs trop peu respectueux de la sécurité publique.

Les hebdomadaires, d'une plume résolue, engagé la bataille pour faire humaniser la loi des droits d'auteurs, et obtenir qu'elle ne dévalise pas, à tout bout de champ, la caisse déjà famélique des confrères. Entre temps, il faudra voir à ce que les litiges, en la matière, puissent se plaider chez nous, en cours de magistrat, et non à la Cour d'Échiquier, à Ottawa, où les frais ne sont pas précisément plafonnés...

L'électrification rurale est toujours le cheval de bataille des économistes socialistes qui ont épousé la cause de l'étatisation des compagnies existantes. A les entendre, l'exploitation privée n'est pas en mesure de faire assez pour le fermier, de lui apporter le courant à assez bon marché. A leur dire, il appartient au contrôle d'État et à la caisse publique d'électrifier convenablement les régions rurales. Naturellement, ils n'insistent pas longuement sur ce que leur système devra coûter au gousset du contribuable, ce cochon de payant...

Mais le professeur Turner, de l'Université du Nouveau-Brunswick, vient de riper un fameux clou à ces champions de la nationalisation de la houille blanche. Dans un magistral exposé du chemin parcouru, en fait d'électrification rurale, et par l'Hydro d'Ontario et par les compagnies privées, M. Turner a prouvé abondamment que l'exploitation privée, si elle n'était pas constamment handicapée par une législation injuste et vexatoire, pouvait faire mieux que le contrôle d'État. L'Hydro d'Ontario, par exemple, ne dessert que 37 pour cent des fermiers de son territoire après avoir dépensé, pour ses lignes, plusieurs millions de la caisse publique. Dans la Colombie-Anglaise, l'exploitation privée fournit le courant à 35.8 pour cent des cultivateurs, sans saigner autrement le contribuable. Au Québec, une compagnie a fourni à 40 pour cent des fermiers le courant qui n'est utilisé cependant que par 33.6 pour cent d'entre eux. Mais les lignes sont construites et il n'en tient qu'au fermier d'avoir le raccordement. Aux États-Unis, une compagnie a apporté l'électricité à 80 pour cent des fermes. Suivant M. Turner, l'exploitation privée, au Québec, a fait déjà un magnifique travail pour les ruraux si l'on considère que ces compagnies non seulement n'obèrent pas les fonds publics mais, par contre, les alimentent grassement vu les taxes très lourdes dont est frappée l'exploitation privée.

La coopération assure le succès

"Nous sommes fiers de notre mouvement coopératif", a dit M. R.-C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National à la 13e réunion annuelle du Comité coopératif des préposés à l'entretien des voies. Ce comité est chargé d'étudier les conditions de travail, les méthodes et les matériaux employés par 21,700 membres qui voient à l'entretien de 24,000 milles de voies, la plus grande étendue sous une seule administration, sur tout le continent.

LA PRESSE ACADIENNE

Un monument en sa faveur est appuyé par les Chevaliers de Colomb.

Le Conseil d'État des Chevaliers de Colomb s'est réuni à Montréal en fin de semaine dernière, sous la présidence de M. Ludger Faguy. C'était la première réunion depuis la réélection des membres du Conseil au congrès de mai dernier.

Au début du mois de juin, M. Ludger Faguy avait adressé un message à tous les conseils de la province de Québec pour leur demander de faire leur part dans la campagne de souscriptions pour la fondation d'une presse acadienne. La plupart des conseils ont favorablement répondu en souscrivant à leur comité local. Le Conseil d'État, à cette assemblée, a voté une somme de \$100.00 pour cette aide à la presse acadienne.

Un montant de \$25.00 sera aussi versé à l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba. A l'item éducation, mentionnons également qu'une bourse de \$100.00 a été octroyée en faveur d'un élève poursuivant ses études classiques.

Cette réunion du Conseil d'État terminait les activités pour l'année 1942-43. La prochaine réunion est fixée au début de septembre.

SA VIE EST MOINS LONGUE

L'industrie raccourcit l'existence des ouvriers.

Des autorités médicales affirment que la moyenne normale de la vie chez le travailleur industriel au Canada est de huit ans plus courte que celle de l'homme ordinaire à cause des risques que l'industrie met tous les jours dans son chemin. Par maladie, le travailleur, l'ouvrier dans l'industrie, perd en moyenne dans tout le Canada, huit jours de travail.

Les médecins spécialisés en thérapeutique industrielle déclarent aussi que les chiffres de morbidité dus aux accidents et à la maladie pourraient être considérablement réduits si les gérants d'usines mettaient en vigueur certaines règles bien définies.

Ces règles comprennent des périodes de repos au cours des heures de travail, surtout dans les ateliers où l'on fait travailler les femmes, du temps plus long pour les repas, le réajustement du travailleur au travail. On fait ressortir que, pendant les périodes de repos qui peuvent durer de dix à quinze minutes, on devrait servir des rafraîchissements légers, pour que le travailleur en retire de l'é-

nergie et que la fatigue, trop souvent cause d'accidents, en soit diminuée.

La demi-heure qu'on accorde généralement pour le repas du midi, dans certaines usines, est trop courte: si on continue cette procédure pendant un temps tant soit peu long, on risque de causer des désordres intestinaux ou gastriques et d'amener ainsi une diminution de la production et des changements de plus en plus nombreux dans le personnel. Le temps alloué pour ce repas devrait être assez long pour que l'ouvrier puisse manger lentement et se reposer ensuite.

La ventilation complète de toute l'usine, un éclairage adéquat, des conditions sanitaires perfectionnées, l'emplacement des établis, tables, outils, tout cela est d'une importance vitale pour la santé de l'ouvrier. Des conditions rendant le travail agréable amènent la diminution de la fatigue et conséquemment des causes d'accidents, la réduction des risques de devenir une proie facile à toutes les maladies infectieuses.

Il est surtout d'extrême importance que les chambres de toilette soient des plus sanitaires, des plus accessibles et des plus commodes. Ici, la propreté doit être scrupuleusement observée en tout temps pour tenir au plus bas niveau possible les risques d'infection.

Une enquête faite dans tous les états des États-Unis révèle qu'en une seule journée d'hiver, il y avait 6,000,000 d'hommes, de femmes et d'enfants incapables de travailler, ou d'aller à l'école, ou simplement de vaquer à leurs occupations ordinaires par suite de blessures, maladies ou incapacité physique.

Des calculs basés sur les statistiques donneraient un dixième de ce chiffre, soit 250 millions de jours. En supposant le taux habituel de 2 pour cent de la population constamment malade, et en calculant la population du Canada à 12 millions en chiffres ronds, cela ferait une perte totale annuelle par suite de la maladie de près de 90 millions de jours pour tout le pays. Ces chiffres qui proviennent de *Canada Health League* ne sont-ils pas éloquentes?

ELLES FONT AUSSI LEUR PART

Les queues de vache sont importantes pour la Marine.

Dans une conférence qu'il a donnée dernièrement le Dr D. J. McLellan, inspecteur à Peterborough pour la Division de l'hygiène vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture, a expliqué que toutes les parties d'un animal tué dans un abattoir sont utilisées, mais que seulement 70 pour cent de ces parties, dans le cas du porc, 55 pour cent chez un très bon boeuf et

47 pour cent chez l'agneau, sont de la viande. Il reste dans chaque animal une somme considérable de matériaux que l'on utilise pour faire des sous-produits, dont beaucoup ont une très grande importance dans l'effort de guerre du Canada.

Les bêtes bovines fournissent un grand nombre de sous-produits importants. Les peaux donnent le cuir dont on fait des chaussures pour les forces armées, des courroies de machines, des harnais et d'autres accessoires de ce genre. Avant la guerre, les longs poils du fouet de la queue des vaches étaient employés comme filtre dans l'appareil de climatisation des wagons pullman, ainsi que pour le rembourrage des meubles; aujourd'hui, ces poils sont utilisés pour les fins de guerre, dans les corvettes, les contre-torpilleurs, les navires de guerre. Pour les artistes qui peignent des scènes de bataille, le pinceau en poils de chameaux a été remplacé par la petite touffe de fins poils soyeux de haute qualité pour les artistes. Les poils de ce genre ont une valeur de \$15 la livre.

Le sang de boeuf joue aussi un rôle dans la guerre aujourd'hui. Tout dernièrement, un savant a découvert que la plasma du sang de boeuf ajouté au plasma humain exerce une action bienfaisante dans les cas de choc ou de baisse subite de la pression du sang. Pour la fabrication de matériel de guerre, spécialement des avions, on peut faire une colle de bonne qualité avec du sang de boeuf, mélangé à une quantité limitée de sang de porc. Cette colle est particulièrement utile quand on s'en sert sur le bois de placage.

On emploie le sang aujourd'hui dans les substances plastiques, qui servent aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Un exemple nous est fourni par les armoires que l'on trouve aujourd'hui sur le marché. Beaucoup de glandes de l'animal sont employées pour des fins médicinales; elles ont une très grande utilité sur le champ de bataille. Ces glandes ne pourraient être récupérées sans l'inspection rigoureuse du gouvernement, qui se fait dans les établissements enregistrés.

La cervelle des bêtes bovines est comestible; elle sert aussi à d'autres fins. Les pieds produisent l'huile de pied de boeuf. Avec les cornes, on fait des boutons; on tire de la colle des tendons; la rate et les poumons servent de nourriture pour les chiens; les intestins, de boyaux à saucisse, et le rumen, de graddock. Le contenu de la panse et du petit intestin va au jardinier et au cultivateur, qui en font un compost employé comme engrais afin de produire encore plus de nourriture pour les nations alliées.



PRESENTATION DU 500,000^{ème} VÉHICULE DE GUERRE. — Ce véhicule, un camion contenant l'outillage nécessaire au chargement des batteries, est le 500,000^{ème} fabriqué au Canada. Il a été complété à Oshawa, samedi dernier. Des cérémonies imposantes se dérouleront lors de la présentation. On voit ici quelques-uns des distingués personnages présents à l'événement. Le ministre de la Défense Nationale, le colonel J.-L. Ralston, le ministre des Munitions et Approvisionnements, l'honorable C.-D. Howe, le président de la compagnie General Motors, R.-S. McLaughlin, le président de la compagnie Chrysler, C.-W. Churchill.

DÉLICIEUX
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"
Pour un plus grand rendement achetez la meilleure qualité.

Le coin des cultivateurs

Un problème de toujours

Faits au sujet des mauvaises herbes

Avant l'adoption de la Loi sur la destruction des mauvaises herbes au Canada, il y avait, dans la province de l'Ontario, une "Loi sur le chardon". Cette loi avait été adoptée en 1864. Elle n'a pas réussi cependant à supprimer complètement le chardon du Canada qui avait déjà une avance de près d'un siècle. Trente ans plus tard, le professeur Panton, de Guelph, déclarait que cette mauvaise herbe était encore la pire de toutes celles qui nuisent à la culture.

Trente ans plus tard encore, en 1923, en réponse à un questionnaire distribué sur tous les points du pays par la Division fédérale de la botanique, 1200 cultivateurs déclaraient que le chardon du Canada était toujours la pire des mauvaises herbes. Le chiendent et la moutarde sauvage la suivaient de près. Dans les provinces de l'Ouest la folle avoine était de beaucoup l'herbe la plus gênante. Aujourd'hui, après une autre vingtaine d'années, beaucoup de cultivateurs nommeront d'autres mauvaises herbes qui leur causent encore plus de tracas — le laiteron vivace, le liseron, l'euphorbe feuillée — mais le chardon du Canada est toujours là.

Ce chardon n'est pas inconnu au Canada, il est originaire d'Europe.

La production de la graine du chardon au Canada est subordonnée évidemment aux conditions de climat, mais aussi à une singularité de la plante: les fleurs mâles ou femelles se rencontrent sur différentes plantes et même par groupes de plantes ou colonies. Comme la pollinisation du chardon se fait par les insectes et que chaque fleur dans une sommité pistillée (femelle) est fécondée par une visite de ces insectes, il s'ensuit que lorsqu'on la colonie ne comprend qu'un petit nombre de plantes, la production de graines est peu abondante car elle ne se produit que dans les colonies à fleurs femelles. Ce sont seulement les plantes de ce genre qui fournissent une quantité abondante de graines dans les latitudes canadiennes. Ces graines sont pourvues d'une aigrette plumeuse qui en facilite le transport par le vent. Elles s'introduisent aussi dans les récoltes d'autres grains et sont portées avec elles.

La propagation par la racine est plus développée. Le chardon a des racines traçantes et chaque morceau de ces racines transportées à un nouvel endroit peut établir une nouvelle colonie. Comme ces racines se rompent facilement, il faut éviter les hersages qui les ramènent à la surface et les dispersent, et essayer plutôt d'affaiblir la plante en empêchant ses tiges de pousser.

Les enquêtes conduites par la Division fédérale de la botanique ont révélé la place importante occupée par ce chardon au Canada qui a pénétré jusqu'aux endroits les plus reculés vers le nord. 60 pour cent des enquêtes ont révélé sa présence dans la région du Lac Supérieur. 80 pour cent à l'est et à l'ouest de cette région, 70 pour cent dans les Maritimes et 40 pour cent dans l'Alberta et vers l'ouest.

LES GRAINS ALIMENTAIRES

On recommande aux cultivateurs d'en faire leurs provisions.

Un arrêté en conseil récemment adopté prévoit l'établissement d'une réserve de grains alimentaires dans l'Est du Canada, afin de pourvoir à toute urgence qui pourrait se présenter pendant l'hiver de 1944. L'administration de ce plan a été confiée à l'administrateur des concentrés et à l'Office agricole du ravitaillement, dit l'Hon. James-G. Gardiner.

Comme le transport normal des grains par la voie des lacs est restreint et que d'autres circonstances empêchent les commerçants d'accumuler les réserves de grain qui seraient nécessaires, le gouvernement juge utile d'intervenir pour aider à l'accomplissement de cet objet. Les grains ainsi accumulés ne seront employés que dans les cas d'urgence, comme ceux qui se sont développés l'hiver dernier.

Pendant une grande partie de l'hiver de 1942-43, la circulation sur les voies ferrées canadiennes a été grandement contrariée par la rigueur inusitée de la température. Les expéditions de grains alimentaires de l'Ouest du Canada ont été retardées à tel point qu'une partie seulement des quantités nécessaires sont parvenues à destination. On prévoit que l'Est du Canada aura sans doute besoin de quantités de grains encore plus fortes en 1944.

Malgré ces projets, fait remarquer le ministre, les cultivateurs qui prévoient avoir besoin de grains de l'Ouest pour l'alimentation de leurs bestiaux l'hiver prochain, feront bien de faire leurs provisions aussitôt que possible et tandis que les moyens de transport fonctionnent encore assez bien. On sollicite le concours de tous les intéressés pour utiliser le mieux possible les moyens actuels de transport, a dit le ministre.

LE BAINAGE DES MOUTONS

Les parasites externes qui s'attaquent aux moutons causent chaque année des pertes considérables à l'industrie ovine canadienne. Les poux et les tiques, par exemple, font souffrir les moutons, détériorent les toisons, empêchent les agneaux de profiter et augmentent de ce fait les frais de l'hivernage. On peut détruire ces insectes et même prévenir leur apparition, au moyen d'un traitement relativement simple. C'est le baignage. Il consiste à immerger chaque mouton dans un insecticide dilué dans l'eau.

Le baignage se fait au printemps, après la tonte, lorsque les chaleurs sont arrivées. C'est donc un travail d'actualité sur la ferme et tous les éleveurs devraient s'en acquitter le plus tôt possible. Pour procéder avec efficacité, on se sert d'une grande cuve — un tonneau à mélasse coupé en deux fait très bien l'affaire — ou d'un bassin à chauffer les porcs. L'idéal est encore la baignoire mobile qu'utilisaient les premiers agronomes. Si on emploie une cuve ou un bassin, il est bon d'aménager une petite plate-forme où le mouton pourra s'égoutter à la sortie du bain. Elle sera in-

clinée de façon que le liquide qui s'écoulera de la toison puisse retourner dans la baignoire.

Le meilleur insecticide à utiliser est la poudre "Cooper" que tout éleveur peut obtenir à la Coopérative des Producteurs de Laines, Lennoxville, Québec. Ceux qui ne s'en sont pas encore procuré devraient en demander immédiatement par l'intermédiaire de leur agronome. Une livre de poudre suffit pour baigner 25 moutons. Pour la préparation, on suivra les instructions données sur la boîte.

Chaque mouton — brebis et jeune agneau — est immergé jusqu'aux yeux pendant une minute ou deux, suivant la longueur de la laine. Le liquide doit pénétrer jusqu'à la peau. On sort ensuite l'animal du bain et on le laisse égoutter sur la plate-forme. Le mouton doit être manié avec soin, surtout lorsqu'on le plonge dans la cuve.

Le baignage terminé, on vide la solution par terre dans un endroit où aucun animal de la ferme ne peut avoir accès, car ce liquide est un poison. Le baignage se fait par une journée chaude et ensoleillée. Cette opération n'a pas uniquement pour avantage de détruire les parasites externes. Elle améliore la qualité des toisons, favorise la croissance de la laine et fait disparaître le "jaune" que l'on remarque souvent lors de la tonte.

Le baignage coûte peu et tous les éleveurs progressifs devraient y avoir recours. Le prix élevé de la laine et les besoins du pays les y invitent.

L'ELEVAGE DU DINDON

Depuis quelques années, l'élevage du dindon a pris un vif essor dans la province de Québec. Quelques centres importants de production ont été organisés et grâce à la qualité des produits mis en vente, les éleveurs sont en train de conquérir la place qui leur revient sur le marché local. Des aviculteurs professionnels conseillent même aux cultivateurs qui gardent des volailles, l'élevage du dindon comme moyen d'augmenter les revenus de leur basse-cour. Il se greffe facilement et avec avantage sur une basse-cour de ferme. L'intérêt que l'on porte aujourd'hui à cet élevage est manifeste et les demandes de renseignements se font maintenant nombreuses au ministère.

Désireuses d'assister les cultivateurs intéressés, les autorités ont confié à M. Lucien Crevier, professeur d'aviculture à l'école d'agriculture de Sainte-Martine, le soin de résumer dans une brochure d'une douzaine de pages, les principaux points à considérer dans cet élevage et les facteurs qui en assureront la réussite. On vient de terminer l'impression du texte de M. Crevier et la brochure est mise en distribution gratuite à la section des Publications du service de l'Information et des Recherches, au ministère de l'Agriculture, Québec.

L'auteur traite succinctement des sujets suivants: Reproduction, incubation, croissance, alimentation, hygiène, vente et maladie. Les renseignements de M. Crevier seront de nature à aider les cultivateurs qui désirent partir l'élevage du dindon sur leur ferme. Nous leur conseillons d'en prendre connaissance. C'est une lecture qui leur sera profitable.

La Canadian National Steamships exploite pour le compte du gouvernement les navires ennemis capturés par la flotte.

NOUVELLES AGRICOLES

Pour tirer le meilleur parti possible du bois de la ferme

Il y a dans l'exploitation du bois de la ferme, deux précautions à prendre qui augmenteront les profits du cultivateur sans exiger plus de travail de sa part. La première se rapporte à la question des espèces d'arbres et de leur valeur relative. Les cultivateurs connaissent bien la valeur comme bois de chauffage de différents arbres, mais beaucoup d'entre eux ne sont pas aussi bien renseignés sur la valeur marchande des bons billots de certaines espèces. Il y a souvent des fabriques dans les villes ou les villages qui désirent se procurer de ces billots et il suffirait d'écrire à ces fabriques pour trouver un bon débouché à peu de distance de chez soi. On pourrait aussi s'arranger pour expédier de bons billots de chêne ou de merisier à des maisons plus éloignées. Sans doute ce sont ces troncs d'arbres qui font aussi le meilleur bois de chauffage, mais c'est une pauvre économie que d'utiliser ces billots pour du bois de chauffage quand on peut les vendre à prix beaucoup plus élevés pour un but plus utile.

L'autre phase du problème est le développement de la meilleure qualité de bois d'une espèce quelconque. On devrait examiner chaque arbre séparément et conserver les bons pour la qualité probable qu'ils auront un jour. Ceux qui sont tordus ou malades lorsqu'ils sont jeunes ou à moitié développés, devraient être supprimés aussitôt que possible. Les conifères ou les arbres toujours verts, devraient pousser en peuplements assez épais pour qu'ils s'émondent d'eux-mêmes. Cependant, un peu d'élagage des branches inférieures, soigneusement fait, facilite le développement du bois clair sans noeuds. Cet élagage devrait être fait au commencement de la pousse, lorsque l'arbre a de 4 à 5 pieds de diamètre pour que le noeud soit aussi petit que possible.

Ménageons les oeufs pendant quelques semaines pour aider la Grande-Bretagne

Jamais le Canada n'a produit autant d'oeufs qu'aujourd'hui, mais comme la Grande-Bretagne et les autres Nations-Unies comptent de plus en plus sur nous pour se procurer des produits alimentaires essentiels le ministère fédéral de l'Agriculture, l'Hon. James-G. Gardiner, se voit dans l'obligation de demander aux Canadiens de réduire leur consommation d'oeufs pendant quelques semaines, à partir d'aujourd'hui.

Les expéditions de poudre d'oeufs sur la Grande-Bretagne se sont faites régulièrement jusqu'ici dans les quantités prescrites, mais si nous voulons pouvoir continuer à le faire en 1943, il sera nécessaire de retirer du marché des quantités d'oeufs encore plus fortes que par le passé pour la conversion en poudre.

La consommation d'oeufs au Canada n'a jamais été aussi forte qu'en ce moment, sans doute à cause du rationnement de la viande. Cette augmentation était naturellement à prévoir dans les circonstances, mais l'on devrait pouvoir s'arranger pour la réduire, et toute réduction de ce genre sera vivement appréciée, dit M. Gardiner.

On a pensé à retenir obligatoirement les oeufs nécessaires pour remplir le contrat de 1943 avec la Grande-Bretagne, mais la production et le commerce des oeufs se font dans des conditions si variées qu'il serait difficile de mettre ce projet à

Les jardins de guerre en plein essor

IL FAUT ECLAIRCIR ET TRANSPLANTER



Dans toutes les régions du pays, les Jardins de la Victoire sont en plein essor et riches de promesses. On cite de nombreux cas où tous les membres de la famille consacrent tous leurs loisirs à ce patriotique passe-temps.

C'est le moment de songer à éclaircir et à transplanter. Votre jardin ne sera pas un succès complet si vous laissez les plantes pousser trop serrées dans les rangs. Voici, pour les nombreux amateurs à l'ouvrage, quelques conseils du ministère fédéral de l'Agriculture:

Le travail d'éclaircissage et celui de transplantation doivent se faire par un temps sombre. Ne gardez que les plants sains et vigoureux qui n'ont pas été contrariés dans leur croissance. Versez, si possible, un peu d'eau dans le trou qui doit recevoir le plant. Quand celui-ci est en place, pressez fermement le sol autour, en prenant soin de ne pas endommager la tige au ras de la terre.

Le livret "Jardins potager de guerre" contient des renseignements sur la transplantation, l'éclaircissage, les maladies des légumes et autres conseils utiles. Vous pouvez l'obtenir en écrivant à la Division de Publicité et d'Extension du ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

exécution, et on a décidé de solliciter plutôt la coopération des consommateurs, dans la conviction qu'ils répondront généreusement à cet appel; on les prie donc de réduire l'emploi des oeufs au plus bas minimum possible pendant les quelques semaines qui vont suivre.

Cette réduction de la consommation locale n'affectera aucunement les producteurs parce que l'Office des produits spéciaux, qui est l'agence d'achat pour le ministère anglais des vivres, continuera à acheter tous les oeufs qui lui sont offerts.

L'herbe pour les volailles

À la dernière réunion du Comité sur l'industrie avicole, il a été déclaré que l'herbe courte, tendre, non jointée, contient toutes les vitamines et les protéines nécessaires, et de 15 à 30 pour cent des besoins alimentaires des volailles d'élevage. Lorsque l'herbe s'est jointée, c'est-à-dire a formé ses articulations ou noeuds, sa valeur nutritive baisse rapidement.

L'herbe possède d'autres propriétés minérales et hygiéniques, qui stimulent le développement du plumage et améliorent l'état général des oiseaux. L'alimentation à l'herbe augmente également la résistance des volailles à la maladie. Il faut que l'herbe soit tenue courte et en bon état de pousse, et pour cela il faut la faire paître à ras ou la faucher souvent. Les poulets et les poules pondeuses tenus sur un pâturage d'herbe courte et auxquels on donne un peu de grain, resteront en bon état de production quand bien même on ne pourrait leur donner toute la ration normale de fourrages concentrés. L'avoine germée peut remplacer l'herbe.

LE MOUTON ET LA MUSIQUE

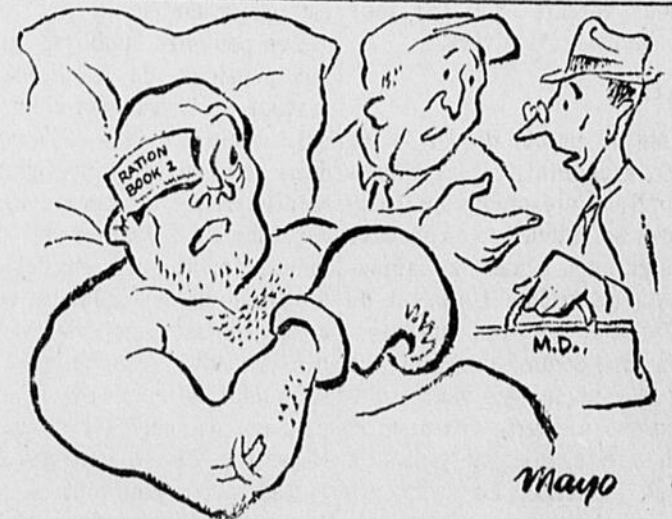
Les musiciens au Canada et aux Etats-Unis n'ont pas à craindre de manquer de cordes pour les instruments de musique. Avant la guerre de 1914-1918, on importait des cordes pour instruments de musique d'Allemagne, d'Italie, mais sur-

tout de ce dernier pays. Depuis cette époque, l'Amérique du Nord en a fabriqué une quantité suffisante pour ses propres besoins, grâce aux grands progrès réalisés dans la préparation des sous-produits animaux, aux abattoirs inspectés par le gouvernement. Au Canada, l'inspection des viandes, des sous-produits de viandes et d'autres sous-produits destinés à la fabrication, est faite par la Division de l'hygiène vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture.

Le sous-produit principal du mouton et de l'agneau est la peau, dont on se sert pour relier les livres, faire des gants, des bourses et de nombreux autres articles, mais le petit intestin est aussi très utile. Une partie de ces intestins va dans la fabrication de sutures, de cordes de violon et d'autres instruments à cordes, tandis que le plus gros des boyaux fait des contenants parfaits pour la saucisses de la meilleure qualité.

Les sous-produits du porc sont nombreux. Les soies du dos servent à la fabrication des brosses. Les petits intestins sont utilisés pour la saucisse, mais ils ne valent pas sous ce rapport les intestins de l'agneau, parce qu'ils font une saucisse plus grosse, plus large, qui n'est pas aussi bien vue par le commerce. La partie du pyllore de l'estomac du porc est employée comme source de pepsine. De même que pour les bêtes bovines, les glandes sont conservées pour fins médicinales. Avec la peau du porc, on fait de la gélatine; les pieds sont salés et embarillés avec des feuilles de laurier; les queues des porcs trouvent un bon débouché comme produit alimentaire dans les Antilles anglaises.

Durant les 46 jours précédant le 8 mai, les troupes alliées sur les premières lignes de bataille et les forces de l'Air en Afrique du Nord ont employé 38,000,000 cartouches de tous les calibres. Dans la dernière grande bataille, 10,000 tonnes de munitions étaient fournies tous les jours.



Je vas vous dire, docteur... Y voulait avoir un beefsteak...

LA CLINIQUE DES RUMEURS

Danger des propos pessimistes

Nombre de gens, sincères mais mal renseignés, croient que le système économique du Canada empire de jour en jour et que nous sommes inévitablement voués au désastre.

Consciemment ou non, ces gens font le jeu de Goebbels et de la bande de propagandistes qu'il emploie pour avancer la cause du régime totalitaire.

Il ne devrait pourtant pas exister le moindre doute dans l'esprit de nos Canadiens: notre système économique a été soumis à l'épreuve suprême et, grâce à la belle conduite de tous ceux qui ont participé à notre effort de guerre, nous avons subi cette épreuve avec succès.

Tout le monde parle du miracle de la production de guerre du Canada, mais tout le monde ne se rend pas compte que c'est à l'initiative individuelle que nous devons ce miracle. Chacun a fait sa part: non seulement les chefs des grandes entreprises industrielles, mais aussi les ouvriers, les contremaitres, les cultivateurs et tous les petits artisans.

Les pays totalitaires se sont glorifiés de leur capacité de production. L'Allemagne, par exemple, a pu construire, en sept années, une terrible machine de guerre. Cet accomplissement n'a pas manqué de créer une vive impression chez plusieurs d'entre nous, malgré les méthodes de propagande et de terrorisme mises en oeuvre pour arriver à ce résultat. Pourtant, aujourd'hui, notre volume de production laisse loin en arrière les soi-disant records établis par les Nazis.

La confiance que nous avons dans le système capitaliste canadien ne doit cependant pas nous empêcher de nous rendre compte de ses imperfections, ni de critiquer les choses qui nous paraissent défectueuses. Au contraire, la force même de notre système économique réside dans sa flexibilité, dans la facilité avec laquelle il peut adopter des méthodes nouvelles pour répondre à des conditions nouvelles.

Nous devons faire en sorte d'accorder tout notre appui à la cause que nous défendons à côté de vaillants alliés. Une excellente manière de contribuer à la victoire est d'éviter de prêter l'oreille aux propos pessimistes et aux rumeurs séditeuses qui tendent à jeter du discrédit sur nos chefs et à saper la confiance de la population. Ce genre de propagande est très dangereux et nous pouvons tous rendre de réels services en nous efforçant d'en contrecarrer les effets.

Voici par exemple quelques rumeurs récentes qu'il importe de détruire parce qu'elles ne peuvent faire aucun bien à notre cause. Nous publions aussi les faits véridiques qui remettent les choses au point.

Une rumeur

"Les vendeurs d'Obligations de la Victoire recevaient un salaire de \$1.00 par jour, mais on leur versait \$30 par jour pour leurs frais divers."

La vérité

Mise au point du Dr W.-C. Clark, sous-ministre des Finances: "Nous présumons qu'il s'agit des solliciteurs ou vendeurs d'obligations. Dans la campagne du quatrième Emprunt de la Victoire, les vendeurs recevaient une commission de 3/8 de 1 pour cent sur les ventes d'obligations à courte échéance et 5/8 de 1 pour cent sur celles à longue échéance. Les vendeurs touchaient une commission sur

les ventes ordinaires, c'est-à-dire celles faites à des clients obtenus par la sollicitation ordinaire, mais ils ne touchaient rien sur les ventes faites aux "noms spéciaux" (corporations ou individus capables de souscrire de gros montants) ou sur les souscriptions payées par versements retenus à même les salaires.

On ne payait pas les dépenses des vendeurs, sauf dans les cas où des vendeurs de districts éloignés étaient appelés aux quartiers généraux pour recevoir des instructions. On leur accordait alors une indemnité totale de \$5.00 et non pas de \$5.00 par jour."

Une rumeur

"Les entrepreneurs qui ont obtenu des contrats pour la construction de "logements de guerre" ont réalisé des profits exorbitants."

La vérité

Voici ce que dit à ce propos M. Gordon C. Carbutt, directeur de la publicité au ministère des Munitions et Approvisionnements: "Suivant M. Joseph M. Pigott, président du Wartime Housing Limited, il est d'usage de demander des prix et d'accorder les contrats aux plus bas soumissionnaires. Dans certains cas, là où par exemple il est difficile d'obtenir des soumissions ou là où la concurrence n'est pas très vive, il est parfois arrivé que des contrats aient été accordés sur la base du prix coutant plus un pourcentage ou des honoraires. Lorsqu'un plafond avait été fixé, on accordait un 5 pour cent d'indemnité, tandis que là où il n'y avait pas de plafond ni de prix garanti, l'indemnité était de 2 pour cent seulement. Avec un pareil système, il est impossible de réaliser des profits exorbitants."

PAS DE PLAN MAGIQUE

Pour stabiliser la vie économique après les hostilités.

Gardons-nous de croire à la possibilité d'un plan magique qui, mis en oeuvre dès la fin des hostilités, stabiliserait soudain la vie économique et en garantirait pour l'avenir l'accélération régulière. Pour assurer le rétablissement et l'amélioration progressive de la situation, nous devons compter d'abord et surtout sur l'initiative privée, qui a su mettre en valeur les ressources du pays et qui a été l'artisan des remarquables progrès du dernier demi-siècle. C'est elle qui fondera des entreprises qui fourniront du travail aux ouvriers, et dont elle assumera les risques pourvu qu'elle entrevoie la perspective d'un bénéfice. Rien n'est à la fois plus injuste et plus inintelligent que les diatribes de la démagogie contre le profit licite, le profit en soi. Le profit, légitime rétribution de ceux qui participent à la production et à la répartition des biens, est en outre une source de salaires et d'impôts. C'est aussi une mesure qui permet de faire le départ entre l'entreprise économiquement saine, qui est un avantage pour la collectivité et l'entreprise onéreuse, qui lui est préjudiciable.

Les pouvoirs publics, grâce aux pensions de vieillesse et surtout à l'assurance-chômage, qui associe le patron et l'ouvrier dans une oeuvre de prévoyance, empêcheront les personnes incapables de travailler ou momentanément sans emploi de tomber dans le dénûment, et ils contribueront ainsi à entretenir l'activité économique en soutenant le pouvoir d'achat pendant les périodes de ralentissement. Ce ne sont pas eux, toutefois, qui pourront assurer, à coup de décrets, d'arrêts et

d'ordonnances, la marche normale des affaires. Aussi, loin de prétendre se substituer à l'initiative privée, l'Etat devrait-il s'efforcer de collaborer avec elle, afin d'en favoriser le libre fonctionnement. Si le gouvernement s'engageait dans l'industrie, en concurrence avec des sociétés privées sur lesquelles il prélèverait des impôts dont ses propres entreprises seraient affranchies, il réduirait le rendement et la productivité financière de ces sociétés, ce qui rétrécirait en même temps les trois sources de revenus alimentant la sécurité sociale: les bénéfices de l'industrie, les salaires des ouvriers et les recettes fiscales.

Sans sortir du domaine qui lui est propre, l'Etat est en présence d'une tâche considérable. Il lui incombe de coordonner sa politique monétaire, financière, fiscale et commerciale en se préoccupant de favoriser l'épanouissement de la vie économique.

Des finances publiques saines, ainsi qu'une monnaie et un crédit stables, excluant l'appréhension et l'incertitude, s'imposent avant tout, si l'on veut créer et entretenir une atmosphère de confiance sans laquelle les capitaux refuseraient de s'engager à long temps dans des entreprises fournissant de l'emploi à la population. C'est le gouvernement fédéral qui, par l'intermédiaire de la Banque du Canada, régularise la circulation monétaire et fixe le loyer de l'argent. L'institut central d'émission possède en outre le pouvoir, par l'influence qu'il exerce sur les réserves des banques à charte, de provoquer l'expansion ou le resserrement du crédit, selon qu'il est opportun d'accélérer ou de freiner le mouvement des affaires. La politique fiscale a de profondes répercussions sur l'économie du pays, puisqu'elle détermine en grande partie le montant des réserves des sociétés industrielles, la somme du pouvoir d'achat du public, ainsi que la répartition du revenu national et qu'elle influe sur le coût de la production et sur les prix. Le régime fiscal devrait donc être établi de manière à stimuler l'esprit d'entreprise, à encourager le placement des capitaux et à permettre aux sociétés industrielles de fortifier leur situation financière, tout en laissant entre les mains des consommateurs des disponibilités suffisantes pour assurer une demande soutenue.

Comme on ne saurait concevoir la sécurité sociale sans la paix sociale, il importe au plus point que le gouvernement promulgue et applique une législation ouvrière qui protège contre les abus l'employeur aussi bien que l'employé, et qui défende l'un et l'autre contre certains meneurs qui, par leurs exactions, provoquent des troubles économiques et sociaux et compromettent par surcroît le travail syndiqué dont ils sont censés servir les intérêts. Le gouvernement contribuerait en outre à l'amélioration des rapports entre le capital et le travail en favorisant, au moyen de dégrèvements d'impôts, la multiplication des caisses de prévoyance et de retraite comme celles qui existent déjà dans nombre d'entreprises.

Afin d'atténuer les fluctuations économiques, l'Etat, les provinces, les municipalités, les services publics et même d'importantes entreprises industrielles pourraient, semble-t-il, se concerter en vue d'échelonner et de faire alterner leurs grands travaux et leurs grosses commandes de matériel et de fourniture. Peut-être leur serait-il possible de s'entendre aussi, pour autant que les circonstances le permettraient, en vue de restreindre leurs dépenses pendant les périodes d'acti-

tivité et de les augmenter dès qu'un ralentissement commencerait à se manifester.

N'est-il pas urgent de diversifier la production du pays? Le moment est d'autant plus propice à la poursuite de cette tâche, que les exigences de la guerre ont intensifié les travaux et apporté à divers procédés techniques de notables perfectionnements. C'est aux ministères intéressés — Agriculture, Ressources naturelles, Mines, Forêts, Pêcheries — qu'il appartient de collaborer plus activement que jamais, à cette fin, avec le Conseil national de recherches, avec les laboratoires des gouvernements provinciaux et des universités, ainsi qu'avec les sociétés industrielles qui s'efforcent de découvrir de nouveaux emplois pour leurs produits, sinon de nouveaux produits.

La prospérité du Canada tient en grande partie, comme chacun sait, à l'activité de son commerce d'exportation. Aussi, le développement de nos échanges devrait-il être l'une des premières préoccupations du gouvernement. Il conviendrait donc d'étendre et d'améliorer les services de renseignements commerciaux, afin d'être en mesure d'entreprendre l'étude du monde nouveau qui sortira de la guerre et de fournir à l'industrie canadienne des indications précises sur les débouchés les plus profitables et les sources d'approvisionnement les plus avantageuses, puis de refondre le tarif douanier et de négocier des traités de commerce, conformément à la nouvelle orientation de la politique commerciale du Canada qui s'imposera au retour de la paix.

(Bulletin de la Banque Canadienne Nationale)

En répondant aux annonceurs, mentionnez le Journal de Waterloo.

UNE AIDE AUX BUCHERONS

Victimes d'accidents en forêt.

Les accidentés bûcherons seront maintenant accompagnés d'officiers de l'Union des bûcherons quand ils auront à comparaître devant la Commission. Ceci a été annoncé récemment par M. Paul Drouin, président de la Commission, qui s'est toujours montré ainsi que ses subordonnés prêts à entendre les revendications de l'Union des Bûcherons et de tous les employés en général.

Ainsi les officiers de l'Union des bûcherons ont-ils exprimé leur satisfaction et leur gratitude. Ecrivant au nom de l'Union des bûcherons, Florian Poulin dit: "Le secrétaire de l'Union des bûcherons a eu dernièrement une longue entrevue avec M. Drouin et ses collègues. Le secrétaire a été invité à assister à la comparution d'un bûcheron qui ne voulait pas, pour tout l'or du monde, se faire soigner à Québec, mais dans une petite ville de son comté, où les instruments nécessaires au traitement à suivre faisaient défaut. Cet homme ne voulait rien entendre, malgré que nous ayons cru bon de joindre nos arguments à ceux des médecins.

Il n'y avait qu'une conclusion à attendre: la Commission se lava les mains de l'affaire, et notre bûcheron se trouva, le soir même, réduit à ses propres ressources, avec la perspective de rester infirme d'une jambe pour le reste de ses jours.

Critiquer peut quelquefois avoir du bon, mais par ailleurs, il faut être assez juste pour partager les responsabilités et accorder à chacun son dû. Dans le cas précité, l'ou-

vrier forestier avait certainement tort, et nous ne pouvons blâmer la Commission d'avoir été sévère à son égard.

Dans les cas un peu difficiles, il arrive souvent que la Commission fasse subir à l'accidenté, ce que l'on pourrait nommer un procès, mais que les officiers, eux, appellent une audition. On fait comparaître l'ouvrier devant un commissaire, et il est interrogé, de même que les témoins, et souvent aussi l'employeur ou un de ses représentants.

Cette pratique, si on y réfléchit, peut rendre un bien immense à l'accidenté. En effet, quelque peu intimidé et gêné, il répondra plus ou moins aux questions, oubliera de faire valoir ses meilleures preuves et se sentant seul, pourra se décourager, et sa cause sera perdue pour lui.

D'un autre côté, s'il se sent appuyé par la présence d'un officier de son association professionnelle, s'il sait que cet officier a le droit de questionner l'employeur, les témoins et l'accidenté, s'il voit ce même homme étudier son affaire, ce sera pour lui un grand réconfort, et sa cause sera plus certaine d'être gagnée.

Comme conclusion, il nous fait plaisir de constater encore une fois, que la Commission des Accidents du Travail est représentée par des hommes justes et honnêtes. Il peut quelquefois se présenter des cas difficiles, il se peut aussi que nous différons d'opinion avec les officiers, sur tel et tel accident, mais, somme toute, il nous fait plaisir de constater que le président de la Commission, M. Paul Drouin, et ses subordonnés consentent toujours à entendre nos revendications, et quand les ouvriers ont raison, ils obtiennent justice.

UTILISEZ VOTRE

Réfrigérateur Electrique

PENDANT

la durée de la guerre!



Quelques suggestions utiles pour l'entretien de votre réfrigérateur

DÉGELER fréquemment. Le réfrigérateur fonctionne plus longtemps qu'il ne faut quand il y a trop de givre. Otez l'eau de dégel immédiatement.

NETTOYER l'intérieur avec une solution légère de soude dans l'eau. Essayez à sec avant de remettre la commande à la position normale.

HUILER toutes les pièces en mouvement si le réfrigérateur a un mécanisme exposé. Bien huiler les charnières et le loquet du réfrigérateur avec une huile légère.

NETTOYER le condensateur régulièrement avec une brosse dure ou un aspirateur à main. La poussière et la saleté agissent comme isolants et surchargent le mécanisme.

NE PAS détacher les auges à glace avec un instrument tranchant, tenir la porte ouverte plus longtemps que nécessaire, placer des mets et des plats chauds dans le réfrigérateur.

REDDY DIT:

Rappelez-vous que la nourriture est une munition et ne doit pas être gaspillée. Votre réfrigérateur aidera à l'économiser.

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



BETE DE SOMME A MAKOUA

Venez visiter quelques instants la Mission de Makoua, la plus récente du Vicariat Apostolique de Brazzaville. Elle a été fondée dans le cours de 1931 et a bénéficié aussitôt de la haute protection du Souverain Pontife qui, avec un secours pécuniaire, lui a envoyé une relique de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Elle est située à l'intérieur du Moyen Congo, sur la Likouala-Mossaka, affluent du grand fleuve Congo. Makoua est juste sous l'Equateur, et la mission domine un plateau d'où le regard plonge sur le fleuve, et au-delà, sur une plaine inondée, impraticable aux pirogues.

Population

Le pays est d'une population très peu dense travaillée par la maladie du sommeil, la dépopulation et, en général, par tous les fléaux africains. Ses habitants sont parfaitement reconnaissables, mais à des caractères artificiels seulement, tels que défigurations cicatricielles, habit, habillement, parures, mœurs et coutumes.

Les indigènes sont de taille moyenne, généralement peu musclés. Les hommes portent sur le front un faisceau cicatriciel épousant la forme des arcades sourcillières, barré en son milieu d'une ligne verticale; les tempes, également sont marquées, les dents sont cassées en forme de canines, l'oreille gauche est généralement percée d'un trou orné d'une cheville de bois.

Les femmes sont encore plus outrageusement mutilées: la poitrine est couverte de deux grandes estomes en relief, faites d'une série de noyaux indurés, que l'on obtient en glissant du charbon de bois sous la peau; le ventre est agrémenté d'une série de dessins faits au fer rouge; le dos, les bras ne sont pas épargnés; les dents sont également cassées en pointe, parfois les deux incisives supérieures ont été arrachées.

Un capital

Puisqu'il est entendu que la femme est un capital, il faudra le faire fructifier; elle va donc travailler. Dès que l'administration s'adressera aux chefs pour obtenir du personnel afin de travailler aux chemins, débrousser les pistes, toutes les femmes des villages seront désignées d'office et l'on verra de pauvres vieilles efflanquées à

la peau écaillée, couvertes d'alluvions, de jeunes femmes avec un bébé agrippé à la hanche, de petites filles se courber résignées sur un travail ingrat dont l'utilité leur échappe, des journées entières.

Bête de somme

Quand l'heure de l'impôt aura sonné, les chefs en quête d'argent n'auront pas d'autres ressources que le travail des femmes, et les pistes seront sillonnées de toutes ces malheureuses chargées de noix de palme, et autres produits du sol, qu'elles porteront à la factorie, éloignée parfois de plusieurs jours, pour en faire de l'argent.

Affreuses Viragos

Elles n'ont peut-être pas l'épiderme aussi sensible que le nôtre, mais il est assez facile de conjecturer, chez certaines épouses de polygames, d'atrocités désespérées occasionnées par les vexations et les jalousies d'affreuses viragos qui craignent d'être détronées. Aussi, il n'est pas tellement rare de voir des femmes révoltées par la brutalité ou l'injustice de leur polygame s'évader de ces communautés d'épouvante, et errer à l'aventure à la recherche d'un protecteur moins cruel.

Au sort

Si la Providence les a menées à la Mission elles seront sauvées en dépit de toutes les tentatives du propriétaire pour les racrocher. Si, au contraire, la crainte du Blanc les a poussées à chercher un refuge dans les villages, elles seront, à bref délai, dénoncées, ressaisies et punies avec une violence diabolique.

Exemple

Un jour que j'étais en tournée, je rencontrai un indigène qui traînait une femme solidement attachée par le cou, au risque de l'étouffer et comme je m'informais:

— "C'est ma femme qui s'était enfuie et que j'ai rattrapée," me répondit-il avec une dignité incroyable et sans même s'arrêter. Vous jugez de la liberté qui préside à ces sortes d'union!

Pauvres femmes, que des coutumes inhumaines ont ainsi dégradées, les ravalant au niveau d'une denrée de prostitution ou d'un instrument de travail! Puisse la Providence vous délivrer de cet infernal esclavage et vous rendre à la liberté des enfants de Dieu!

Et vous, chrétiennes, qui lisez ces lignes, priez pour les pauvres africaines de Makoua et de toute l'Afrique, pour qui cette vie est un enfer, après lequel...? Aidez-nous de vos prières, de vos aumônes, de vos sacrifices... Pensez au Missionnaire qui a tout quitté pour les civiliser et les ramener à la lumière de l'Evangile... Vous les jeunes... Venez l'aider... le remplacer.

E. VERHILLE, c.s.sp.
Missionnaire à Makoua.
(Missions de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit)

LA FAUCHEUSE EST-ELLE PRETE POUR LES FOINS?

Lorsque l'organe de coupe des faucheuses est bien réglé et que toute la machine marche bien, le fenaison sur la ferme se fait sans retards irritants. Le ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier le bulletin No 116 "Réparation et réglage de la faucheuse", qui contient des renseignements pratiques sur la remise en état et les réparations, non seulement des faucheuses mais des machines en général.

Outre le bulletin 116, il y a d'autres feuillets publiés par le service des machines de fermes, montrant comment on peut allonger de plusieurs années le service des machines

LE BAPTEME D'UN TANK

Une cérémonie fort intéressante.

Au cours d'une cérémonie publique, qui mit en relief la part prise par les femmes à cette guerre, le 25,000e véhicule blindé construit au Canada a été baptisé par le sergent-major Norma Wiken, du C.W.A.C.

Le baptême de l'énorme machine de guerre, un tank Ram de 60,000 livres, eut lieu sur le Carré Victoria, en présence d'un détachement de femmes de la Marine, du C.W.A.C. et de l'Aviation, ainsi que d'une forte délégation d'ouvrières de la Montreal Locomotive Works, constructrices du char d'assaut, nommé "Miss Quebec".

"Je suis très honorée de représenter les femmes des trois services de l'armée canadienne, dit le sergent-major Wiken, et de commémorer ainsi l'effort de guerre du Canada par le baptême du 25,000e véhicule blindé construit dans nos usines.

Une représentante des ouvrières de la Montreal Locomotive Works, Mlle Frances Bremmer, présenta le tank au lieutenant-colonel Arthur G. White, adjutant-adjoint et quartier-maître général, qui l'accepta au nom de l'armée.

La fanfare du dépôt du district militaire No 4, dirigée par le sergent-major régimentaire W. Black, prit la tête de la parade et exécuta "O Canada" et le "God save the King".

Inspection des cadets

Le major-général E.-J. Renaud, C.B.S., commandant du district militaire No 4, a passé en revue, dernièrement, plus de 500 cadets de l'Armée du camp d'entraînement Frontenac, près de St-Jean. Le général Renaud était accompagné du lieutenant-colonel G.-L. Lalonde, officier d'Etat-major général.

Au camp d'été

Le 2e bataillon de Réserve du Régiment de Joliette, sous le commandement du lieutenant-colonel Jean Tellier, est actuellement à son camp d'entraînement à Farnham, où il donne la pleine mesure de son rendement.

La compagnie "A", de Joliette, est commandée par le capitaine A. Dupuis. La compagnie "B", de l'Assomption, par le major René Perrault, la compagnie "C", de Grand'Mère et Shawinigan Falls, par le capitaine L.-P. Filion. La compagnie "D", de Saint-Jérôme et Ste-Thérèse, est sous le commandement du capitaine Henri Prévost.

LE TRANSPORT DES APPROVISIONNEMENTS EN AFRIQUE DU NORD

Pour transporter les approvisionnements de la première Armée britannique débarquée en Afrique du Nord en novembre dernier, il aurait fallu un train d'une longueur de 625 miles — 625 milliers de wagons — tombereaux remplis à leur capacité de marchandises fournies par le travail incessant d'hommes et de femmes dont la plupart n'étaient pas habitués à ce genre de travail. Le système de transport emporta ces approvisionnements de l'entrée des mines et des manufactures aux ports rencontrant les vivres venant de l'Amérique. Les navires marchands et les vaisseaux d'escorte entreprenaient ensuite le long et périlleux voyage vers l'Afrique du Nord.



THEATRE CARTIER GRANBY

VENDREDI

BAMBI
de WALT DISNEY

— Aussi —

**Suicide
Squadron**

— Avec —

ANTON WALBROOK et SALLY GRAY

SAMEDI — DIMANCHE — LUNDI

Le plus puissant des artistes français!

Harry BAUR

— Dans —

**Un HOMME
en OR**

— Avec —

SUZY VERNON JOSELINE GAEL
PIERRE LARQUEY

Aussi: WILLIAM BOYD dans

Undercover Man

MARDI SEULEMENT

BASIL RATHBONE,
HUGH HERBERT,
BROD CRAWFORD
et BELA LUGOSI dans

The Black Cat

avec Gale Sondergaard, Anne Gwynne, Gladys Cooper, Cecilia Loftus et Claire Dood.

— Aussi —

LYNNE ROBERTS et
GEORGE HOLMES.
dans

**THE MAN IN
THE TRUNK**

Nominations annoncées par les Brasseries



L.-A. Ekers



J.-C. Cushing

The National Breweries Limited annonce les nominations suivantes: M. Lionel A. Ekers devient assistant du président et M. J.-C. Cushing, vice-président exécutif. Tous deux sont déjà administrateurs de cette compagnie.

M. Ekers représente la troisième génération de sa famille à s'intéresser activement à l'industrie de la bière. En 1906, après de longues études en Europe et aux Etats-Unis, il entra dans le Service de la pro-

duction de la Brasserie Ekers. Trois ans plus tard, la Brasserie Ekers s'amalgama avec The National Breweries Limited. En 1929, M. Ekers devint vice-président en charge de la production des National Breweries Limited.

M. Cushing entra au service de la compagnie en 1935 comme assistant secrétaire trésorier. Il devenait contrôleur de la Compagnie en 1941 et vice-président en août 1942.

THEATRE PALACE GRANBY

VENDREDI et SAMEDI

George MONTGOMERY

— Dans —

**TEN GENTLEMEN
FROM WEST POINT**

— Avec —

MAUREEN O'HARA et JOHN SUTTON

Aussi: BELA LUGOSI dans

**The Corpse
Vanishes**

DIMANCHE — LUNDI — MARDI — MERC.

Mickey ROONEY & Frank MORGAN

— Dans —

**THE
Human Comedy**

— Avec —

James Craig, Fay Bainter, Van Johnson, Jack Jenkins, John Craven, Mary Nash, Marsha Hunt, Ray Collins, Donna Reed, Dorothy Morris, Ann Ayars, Henry O'Neil.

Aussi: JOHN LODER et ELEANOR PARKER dans

Mysterious Doctor

CHOSSES QU'IL FAUT SAVOIR

En marge des ordonnances de la Commission des Prix.

Coupons de rationnement

L'administration du rationnement rappelle aux consommateurs que les dates de validité des coupons de quelques denrées sont expirées depuis la fin de juin. Les coupons de beurre Nos 12, 13, 14 et 15 ne sont plus valides. Les coupons de rationnement de la viande 1, 2 et 3 n'ont plus de valeur pour les achats au détail depuis cette date.

Les tubes flexibles usagés

M. H.-S. Rosenberg, administrateur adjoint des marchandises usagées à la Commission des prix et du commerce, a donné les vraies raisons expliquant la réglementation de la remise des tubes flexibles usagés lorsqu'on fait l'achat de crème à raser ou de pâte dentifrice. "La conservation de l'étain, a-t-il déclaré, devient de plus en plus importante, car sans l'étain, les corvettes, les navires torpilleurs, les navires et d'autres parties essentielles d'engins de guerre ne pourraient être construits ou fabriqués."

En mai 1943 on a expédié environ 13½ tonnes de tubes flexibles usagés. Sur ce, on en a fondu 11,155 livres et on a obtenu 3,061 livres d'étain, soit 27 pour cent. La moyenne obtenue au cours des dix mois précédents était de 31 pour cent. Le sous-administrateur des marchandises usagées a fourni lui-même ces données.

Le prix du miel

La Commission des prix et du commerce vient d'émettre une ordonnance de l'administration des vivres ou des produits alimentaires qui fixent les prix maxima de vente du miel sur toutes ses formes.

L'ordonnance fixe le prix maximum du miel en gâteau à 40 cents le rayon.

Exportation des pommes de terre

Relativement aux nouvelles et aux articles de rédaction parus dans la presse à propos de l'exportation des pommes de

terre aux Etats-Unis, l'administration des vivres de la Commission des prix et du commerce a déclaré qu'une certaine quantité de pommes de terre de semence certifiées ont été exportées aux Etats-Unis pour venir en aide aux producteurs de certains états américains dont les semences avaient été détruites par suite de l'inondation.

L'exportation s'est faite à la suite d'une entente entre les gouvernements canadien et américain.

Lorsque les autorités américaines firent leur appel, elles demandèrent 50,000 sacs de cent livres. La Corporation de la Stabilisation des Prix des Denrées prit alors les mesures nécessaires pour obtenir les pommes de terre de semence certifiées des régions où elle croyait pouvoir se les procurer, principalement du Nouveau-Brunswick et des milieux commerciaux de Montréal.

A la suite de ce travail, il fut possible de se procurer non pas 50,000 sacs, mais moins de 10,000. Et ce fut 19 wagons de pommes de terre qu'on expédia aux Etats-Unis dès qu'on put le faire.

L'entente stipulait de plus que les autorités américaines s'engageaient à remplacer toutes ces pommes de terre de semence livre pour livre par des pommes de terre nouvelles dès la fin de juin ou au début de juillet.

Plumes et duvet

Des mesures pour remédier à la pénurie de plumes et de duvet nécessaires à l'effort militaire pour la fabrication des lits-sacs ont été prises par la Commission des Prix et du Commerce dans une ordonnance entrant en vigueur aujourd'hui. L'ordonnance s'applique aux plumes neuves et usagées, au duvet provenant des oies, canards, poules et dindes.

Aucun cultivateur, éleveur de volaille ou marchand de volaille qui, au cours de l'année entre en possession de plus de 25 livres de plumes a le droit de les détruire avant d'avoir obtenu une permission écrite de A.-C.

Guthrie, administrateur de la literie et des meubles.

Les conditionneurs et les fabricants exceptés, aucune personne n'a le droit de conserver par devers elle plus de 100 livres de duvet ou de plumes de canards ou d'oies. Bien que la quantité de duvet ou de plumes de canards ou d'oies soit respectivement moindre que 100 livres, si la pesanteur des trois produits s'élève à plus de 250 livres, ils ne doivent pas être gardés plus de dix jours. La limite de dix jours s'applique également à 500 livres comme total de la pesanteur des plumes de poules ou de dindes.

Les coupons pour le sucre de conserve

Le bureau régional de rationnement rappelle que les ménagères n'étaient pas obligées d'employer, au cours du mois de juin, les coupons de sucre pour la mise en conserve car chacun de ces coupons reste valide jusqu'au 30 septembre.

Il faut, cependant, que les ménagères aient soin de ne pas utiliser les coupons d'août et septembre avant le premier jour de chacun de ces mois.

Personne ne pourra acheter de sucre pour les confitures et les gelées après le 30 septembre mais les ménagères auront le droit d'utiliser le sucre acheté avec ces coupons jusqu'au 30 novembre. A cette date tout le sucre pour la mise en conserve qui n'aura pas été employé à cette fin devra être déclaré au comité local de rationnement et cela avant le 15 décembre. La déclaration devra être accompagnée du nombre voulu de coupons de rationnement de sucre du carnet No 3.

NOUVELLES DU C. N. R.

Histoire du billet de chemin de fer

Depuis le jour où la locomotive "Dorchester" en 1836 tira le premier train de voyageurs sur les voies du Champlain & St. Lawrence Railway de Laprairie à St-Jean, tout a beaucoup changé dans le chemin de fer. Il est cependant une chose qui a peu varié; c'est le billet qu'achète le voyageur. A l'origine, on remettait aux passa-

gers qui se préparaient à emprunter un train, un billet écrit à la main. C'était en 1836 et M. E. Edmondson, un écossais, maître de gare à Milton, décida de se dispenser des talons de billets. Il demanda aux passagers de porter eux-mêmes le carton qu'il leur vendait, puis il ajoutait un numéro de série pour tenir compte de l'ordre d'admission des passagers dans les trains et constata plus tard que ce numéro pouvait servir de contrôle pour le nombre de billets vendus et faciliter ainsi la comptabilité du chemin de fer. C'est le système qui existe aujourd'hui. Peu après avoir inauguré ce système, Edmondson fixa le format des billets à 2¼ pouces par 1 pouce 3/16 et ce sont des billets de cette taille que contiendront les classeurs à billets de la Gare Centrale du Canadien National à Montréal.

Le plus long service aérien de l'Amérique du Nord

Avec le prolongement de ses lignes aériennes jusqu'à Victoria, C.-B., Air-Canada exploite maintenant le plus long service aérien de l'Amérique du Nord, soit une distance de 3911 milles.

Le capitaine LeBlanc est à l'honneur

Pour la seconde fois au cours des 22 années qu'il a passées au service de la Canadian National Steamships, le capitaine E.-A. LeBlanc a été le premier à conduire un océanique dans le port de Montréal, gagnant ainsi sa seconde canne à pommeau d'or.

Etat des cultures dans l'Ouest

Le rapport hebdomadaire du Service d'agriculture du Canadien National dit que des journées ensoleillées alternant avec des jours pluvieux et froids ont beaucoup amélioré la croissance du grain dans l'Ouest. Cependant, le mauvais temps a retardé les semences dans certaines régions et plusieurs champs demeureront en friche ou en pâturage. Le blé mesure de trois à six pouces et les autres grains ont belle apparence. Le temps qu'il fera ces jours prochains décidera du succès d'une récolte qui ne manque pas d'humidité mais qui a une dizaine de jours de retard et qui a besoin de chaleur.

Trafic monstre

Depuis le début de la guerre, le Canadien National a été appelé à transporter dans la région de l'Atlantique cinq fois plus de trafic que lors de la dernière guerre. Pour faire les améliorations rendues nécessaires par cet immense trafic, la compagnie a déboursé \$7,500,000. L'an dernier, dans cette région, plus de 3,500,000 voyageurs ont emprunté les trains du Canadien National.

Air-Canada et la guerre

Dans un message adressé à la population de Victoria, à l'occasion du prolongement du service aérien jusqu'à l'île de Vancouver, le premier ministre King a dit que "ne serait-ce que par le temps précieux qu'il permet d'épargner, le service aérien transcontinental joue un rôle de premier plan dans la poursuite de la guerre."

Un hiver coûteux

M. R.-C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, a déclaré à une réunion des préposés à l'entretien de la voie que le Canadien National a dû débourser \$3,368,334 pour l'enlèvement de la neige et de la glace au cours des 4 premiers mois de 1943.

PROFESSIONS ET AFFAIRES

Vérification, Organisation, Perception
Administration de Succession
Prix de Revient de Fabrication

Commissaire Cour Supérieure
Impôt sur le Revenu
SYNDIC DE FAILLITE

PHILIPPE JOLIN
B.A., L.S.C.

COMPTABLE PUBLIC et SYNDIC LICENCIE

TELEPHONE 206 — CASIER POSTAL 21 — WATERLOO, P. Q.

GEORGES DESRANLEAU
L.L.L.

AVOCAT

Au bureau de Me Joseph Gingras

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE 201

POUR VOS ASSURANCES FEU—AUTOMOBILE—ACCIDENT, ETC, CONSULTEZ

JEAN-LOUIS ROBERT

Représentant exclusif de
LUMBERMEN'S MUTUAL CASUALTY CO.

Bond de garantie

180 rue Principale — GRANBY — TELEPHONE 431
WATERLOO, TEL. 130

Successor de Eliée Gaudet

TEL. BUREAU 78

B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO

P. Q.

EXPEDIEZ PAR

LEMAY EXPRESS

Service quotidien entre
Montréal—Waterloo—Warden—St-Joachim—Foster
ENTREPOSAGE DES MEUBLES, ETC.

Entrepôt à Montréal:
1033 rue Wellington.
Tél: PLateau 8147.

Bureau central à Waterloo:
617 Eastern.
Tél. 389.

LEO-PAUL LEDOUX

DIRECTEUR DE FUNERAILLES ET
EMBAUMEUR D'EXPERIENCE

Chambre mortuaire et fleurs pour toutes les occasions

Service d'ambulance — Monuments — Pierres tombales
454 Principale WATERLOO TEL. 384

SI VOUS CONSTRUISEZ OU REPAREZ, CONSULTEZ

ED. DELORME & CIE

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
INSTALLATION DE SYSTEME DE CHAUFFAGE
PLOMBERIE ET AUTRES TRAVAUX SIMILAIRES

Prix raisonnables et satisfaction assurée.

58 ST-ANTOINE-SUD

TEL. 2814

GRANBY, P. Q.

JEAN L'HEUREUX

B. A., B. O.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

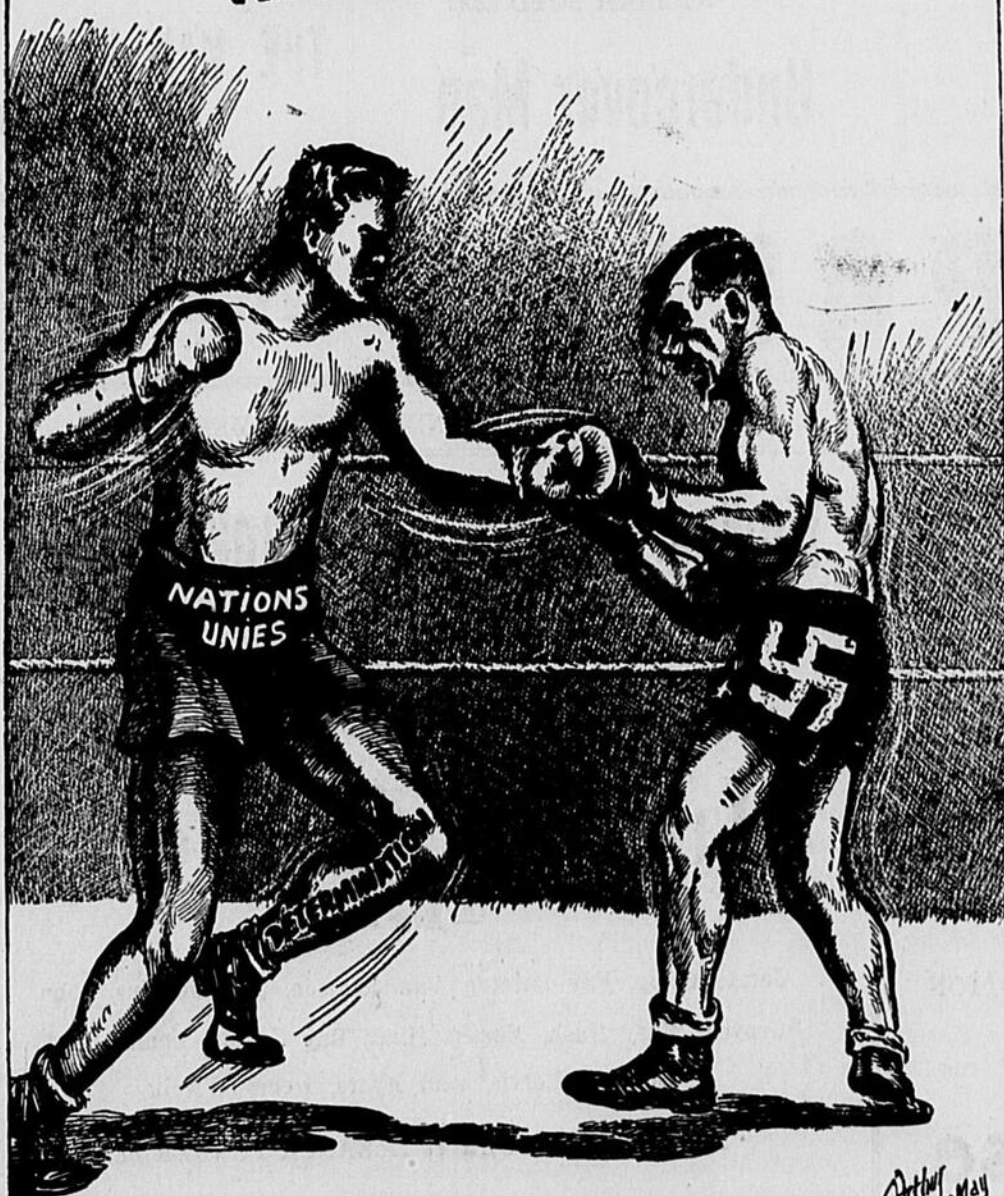
TELEPHONE 437

154 RUE PRINCIPALE

GRANBY

(Au-dessus du nouveau magasin Fortin)

PRINCIPE DE BATAILLE



QUAND L'ADVERSAIRE DONNE DES SIGNES DE FAIBLESSE C'EST LE MOMENT DE REDOUBLER D'EFFORTS

Arthur Lemay

LE FOYER

LES REGIMES ET SAISONS

La nature, complice de l'hygiène, étale devant nous à chaque saison, les légumes et les fruits les plus susceptibles de nous garder en bonne santé. Les régimes sont à la mode. Nulle mode n'est plus justifiée, car les estomacs fatigués par les excès ou détraqués par une cuisine mal comprise sont hélas légion. Nous laissons cette catégorie de gens à leur malheureux sort pour nous occuper des régimes hygiéniques les mieux adaptés à chaque saison et destinés à la grande majorité des estomacs bien portants.

L'instinct

L'instinct nous inspire et la nature, complice de l'hygiène, nous aide dans notre choix en étalant ses richesses devant nos yeux. L'économie domestique elle-même, qui nous gouverne de plus en plus, est d'accord avec l'instinct, la nature, l'hygiène pour nous pousser dans la bonne voie. Ne restons pas sourds à tant de bons conseils, notre santé s'en trouvera bien.

Loi principale

La loi principale qui doit constituer le régime des gens bien portants peut s'établir ainsi: user à chaque saison des produits qu'elle nous offre. Voilà une règle d'hygiène qui eût suscité un éclat de rire il y a quelque cent cinquante ans. Mais elle devient la préoccupation dominante en un temps où les conserves, les réfrigérateurs et autres inventions de même nature, mettent tous les produits à notre portée en tout temps, ou nous font consommer comme fraîches des denrées qui remontent à plusieurs mois.

Produits frais

Recherchez donc en chaque saison les produits du moment et assurez-vous qu'ils sont frais. Ainsi, il est facile de composer des régimes conformement à l'hygiène. Le point de vue pécuniaire est aussi à considérer en ces temps difficiles. Composez des mets et des plats présentant des légumes frais, lorsqu'il y a abondance de ces produits, vous épargnerez beaucoup dans votre budget familial.

Au printemps

Le printemps commence le cycle de l'évolution de la nature.

La sève monte, les feuilles se montrent, les fleurs en bouton présagent les fruits; mais en réalité on ne récolte rien et pour l'homme qui doit attendre ses vivres de la terre, le printemps est une saison de disette. Voici ce que nous devons retenir concernant l'élaboration de nos régimes au printemps: alimentation légère et restreinte destinée à reposer nos organismes de la nourriture abondante et forte que nous avons dû prendre en hiver pour lutter contre le froid.

Epoque des laitages

Pratiquement, dès que le soleil reparait, nous diminuerons l'importance des menus, les viandes en ragoût seront abandonnées pour des grillades plus légères, les poissons gras tels que l'anguille, le maquereau, la sardine, seront détrônés par la chair plus légère de la truite, le brochet, le doré; en achèvera les réserves de légumes secs, mais en les alternant le plus souvent possible avec les légumes nouveaux au fur et à mesure qu'ils apparaissent. La laitue, les radis, les oignons, les artichauts, les asperges, les carottes, les navets, les betteraves apporteront quelque élément de fraîcheur sur la table. C'est aussi l'époque où les oeufs de conserve sont le moins à redouter, où le lait est plus abondant, et permet de multiplier les laitages, les entremets, les fromages frais.

Quant aux fruits, ils sont rares jusqu'aux premières cerises, mais avec elles, nous nous sentons entrer en été.

Les récoltes

Alors, c'est la grande saison des récoltes et nous serions criminels de ne pas tout abandonner pour les légumes et les fruits qui nous entourent. La chaleur, d'ailleurs, nous éloigne des aliments lourds ou farineux; la viande elle-même nous inspire du dégoût. Nous ne la consommons plus que très fraîche et en moindre quantité. Toutes les préparations salées, fumées, acceptables en hiver, présentent des inconvénients en été. Mais nous prendrons les légumes frais sous toutes les formes: chauds, froids, en salades, même crus en hors-d'oeuvre, comme le radis, à la condition qu'ils soient parfaitement lavés dans une eau très pure, par des mains très propres. Les

Une randonnée moderne



Ce n'est ni un conte, ni une histoire fabuleuse!... seulement l'aventure de quelques-uns de nos jeunes sportifs modernes. Elle consiste en une longue randonnée à bicyclette à travers la province accomplie par de jeunes gens entreprenants qui, sachant les trains et les autobus encombrés, ont trouvé moyen de satisfaire leur goût des voyages, de passer de belles vacances et de résoudre

le problème du transport. Si vous possédez une bicyclette — et qui n'en possède pas une aujourd'hui — si vous avez les mollets solides et l'esprit aventureux, enfourchez vite votre vélo l'esprit léger, le coeur content, en vous moquant de ces pauvres "désahérités" qui sont obligés de voyager sur des trains où les gens sont tassés comme sardines en boîte.

fruits cuits ou crus compléteront nos menus. Mais n'oublions pas que l'abus trouve ici sa punition et craignons les diarrhées estivales.

L'automne

Et ainsi nous atteindrons septembre où les légumes demi-secs dans leurs cosses dorées nous prépareront aux régimes d'automne et d'hiver. C'est aussi le moment où les poires et les pommes en robes jaunes et vertes prennent place sur les rayons du fruitier. Elles y attendront pour mûrir que nous ayons dit adieu aux dernières prunes, aux dernières pêches, même que le raisin nous ait quittés. Et alors, pendant l'automne, elles atténueront l'aridité de notre nouveau régime, leur jus parfumé contrebalancera l'influence des viandes plus fortes, du gibier. En même temps, faute de légumes verts, nous reviendrons aux pâtés, au riz, à une nourriture plus riche. Et ce sera fort bien, car les jours seront plus frais, et nous devrons fabriquer de la chaleur en plus grande abondance.

L'hiver

En hiver, la cuisinière fera appel à tous ses talents pour égayer la table. Ce sera le moment où elle pourra servir des mets plus relevés, entourer ses viandes de sauces, étaler ses talents de pâtissière. Car le froid développe l'appétit et un régime qui eût semblé trop abondant en été paraîtrait bien léger en hiver. C'est aussi la saison où il ne faut pas abuser des mets froids. Mais ne négligeons pas, cependant, les quelques éléments rafraichissants que nous procure l'hiver. Certains légumes sont nombreux à cette époque et nous devons nous en servir; quelques salades, le chou, le chou-fleur, bien cuits, font une heureuse diversion aux autres aliments.

Ainsi, toute l'année, nous aurons les menus variés, mais commandés par la saison et nous nous trouverons bien d'obéir aux lois de la nature.

En répondant aux annonceurs, mentionnez le Journal de Waterloo.

Après chaque lavage de mains, et à tout le moins, matin et soir, enduisez vos mains d'une crème spéciale ou d'une gelée, et pratiquez un massage assez long de la main et des doigts.

Froid et engelures

Ne jamais sortir au froid sans mettre des gants, mais veillez à ce que ceux-ci ne soient pas trop serrés pour éviter le risque de congestion des mains.

Le froid humide amène des engelures chez les sujets prédisposés ou les ménagères qui sont contraintes à mettre souvent leurs mains à l'eau. Pour les éviter, tenir les mains en état parfait de propreté, les sécher soigneusement après chaque lavage en les essuyant bien, ne jamais les présenter au feu.

Si malgré cela, les engelures apparaissent, les toucher très légèrement à la teinture d'iode. Frictionner à l'alcool camphré, en massant les doigts.

Si les engelures s'ulcèrent, les traiter comme une plaie par des pansements secs aseptiques (et, s'il s'agit des pieds, repos absolu pour éviter l'infection).

Blancheur des mains

Cette préparation, mise sur les mains à chaque fois qu'on les lavera, les rendra blanches.

Savon en poudre 50 grammes; huile d'amandes douces: 200 grammes; ajouter 150 grammes d'eau de Cologne après dissolution (Faites composer cette recette par votre pharmacien).

Contre la transpiration

Mettre dans un récipient de l'alcool additionné de quelques gouttes de teinture de benjoin, faire chauffer au bain-marie. Exposer les mains dix minutes le matin et dix minutes le soir à l'action de la vapeur d'alcool. Laisser sécher et poudrer à la poudre de riz ou au talc.

UNE BONNE ALIMENTATION

Comme pour ses jeux, il faudrait baser son alimentation sur des règles établies. Le temps est passé des théories contradictoires, sur l'alimentation canadienne. Le Canada a maintenant des règles officielles tracées par des experts en nutrition. Elles ont été publiées dans le programme d'hygiène alimentaire au Canada, programme préparé par le service d'hygiène alimentaire, ministère des pensions et de la santé à Ottawa.

Si tous les Canadiens suivaient les directives qui y sont données, cela signifierait pour eux plus de résistance à l'infection, de meilleurs nerfs, moins de fatigue et une grande amélioration de la santé générale. Pourquoi ne pas commencer à les étudier dès aujourd'hui?...

Aliments protecteurs

Il y a certains aliments protecteurs de la santé qu'on devrait manger tous les jours. Pour une diète bien balancée, on devrait absorber chaque

jour de ces aliments protecteurs au moins en trois quantités:

D'abord, le lait: Les adultes devraient en boire chaque jour une demi-chopine et les enfants plus d'une chopine. On devrait aussi manger du fromage en aussi grande quantité que possible.

Deuxièmement, les fruits: Chacun devrait manger des tomates ou des fruits de la classe du citron au moins une fois par jour ou boire le jus de ces tomates; manger aussi d'autres fruits, frais, séchés ou en conserve.

Troisièmement, les légumes: En plus des patates, il nous faudrait deux autres légumes, chaque jour, préférablement des légumes avec leurs feuilles, verts ou jaunes, et souvent crus.

Quatrièmement, les céréales et le pain: Un plat de céréales de grain entier et quatre à six tranches de pain, blanc ou brun, approuvé par le gouvernement, chaque jour.

Cinquièmement, les poissons et la viande: Un repas de viande ou de poisson chaque jour; du foie, le coeur ou les rognons des animaux.

Sixièmement, les oeufs: Au moins trois ou quatre oeufs par semaine.

Voilà les aliments qu'il faut manger d'abord. Nous pouvons y ajouter ceux que nous préférons. Des sources de vitamine D, comme les huiles extraites du foie de poisson, sont essentielles à la santé des enfants et recommandables pour les adultes.

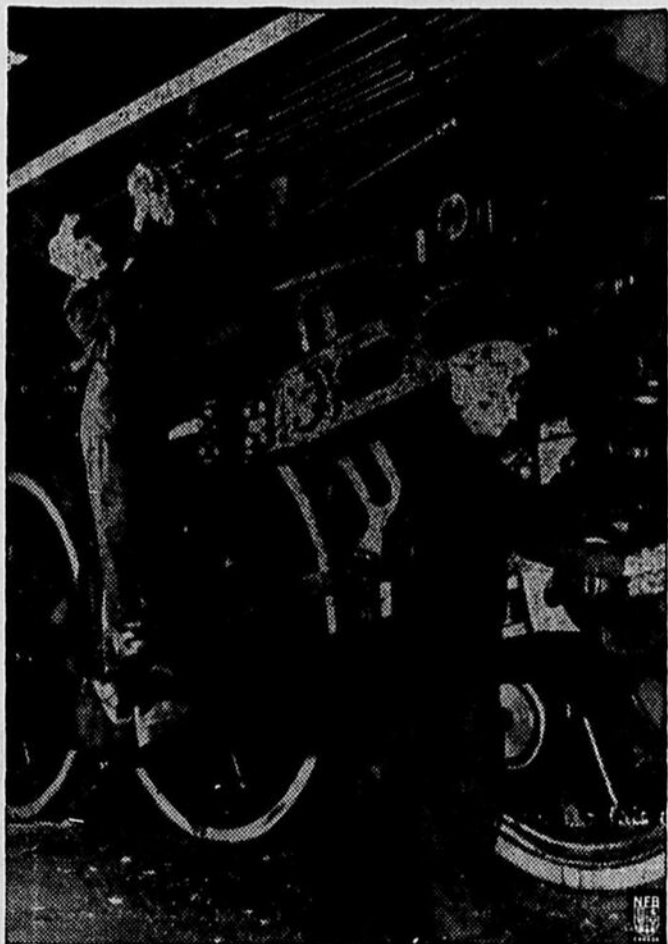
BEBE S'EST FAIT MAL

Si votre enfant s'est, comme il arrive fréquemment, pincé le doigt dans un volet de fer ou dans une porte, faites-le vite tremper dans un bol d'eau chaude... Cela lui évitera d'avoir une tache noire. Répétez le bain chaud sept ou huit fois dans la journée. Si l'eau était froide, cela figerait le sang, tandis que l'eau chaude active la circulation.

LES TACHES

Pour enlever les taches de vin, tremper la partie tachée du vêtement dans une soucoupe et un plat où vous aurez versé de l'alcool méthylique. Lavez ensuite avec un savon doux et rincez à l'eau froide. Quand l'étoffe est à peu près sèche, repassez-la avec soin.

Pour enlever les taches de boue et de pluie sur du satin, otez d'abord la boue au moyen d'une brosse. Dans une chopine d'eau bouillante, mettez une cuillerée à thé de secotine. Quand l'eau est tiède, ajoutez une cuillerée à dessert d'alcool méthylique. Faites tremper tout le satin dans cette solution, le recouvrir d'une mousseline qu'on y a aussi fait tremper, puis tordez comme il faut. Repassez le satin, toujours recouvert de la mousseline, avec un fer modérément chaud.



FEMMES, EMPLOYEES DE CHEMIN DE FER. — Le travail accompli par des femmes auprès des différentes compagnies de chemins de fer permettra à un plus grand nombre d'hommes qui travaillaient précédemment à l'inspection, au graissage des engins, au peinturage des wagons, au guichet, etc., de s'enrôler dans nos forces armées. Nous voyons ici une travailleuse de guerre employée dans une de ces cours de chemins de fer en train d'inspecter une roue de wagon.



Fait du pain riche, délicieux, savoureux, plus digestible et à mic fine!
TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

NOUVELLES DE WATERLOO

—Mmes P.-D. McGrail et C.-B. Royston étaient de passage à Montréal récemment.

—Mme Lionel Lamontagne et son fils, Roland, passent l'été aux Trois-Rivières.

—M. Georges Trudeau, de Montréal, visitait mercredi sa mère, Mme P.-A. Trudeau.

—Mlle Jeanne Larose a rendu visite à sa mère, Mme J.-H. Larose, hospitalisée à l'Hôtel-Dieu, de Montréal.

—Mme Bernard Roche-Lévêque, de Montréal, était chez sa mère, Mme B. Charlebois, en fin de semaine.

—Le Dr C. Dumesnil est de retour d'une quinzaine de jours de vacances à Ville-Marie, chez son frère, le notaire Dumesnil.

—Le capitaine Jacques Jolin et Mme Jolin, de l'Ancienne-Lorette, passent une quinzaine de jours de vacances à Waterloo, chez M. et Mme Ovilla Jolin.

—Le lieutenant Richard Clément, du Camp de Farnham, visitait ses cousins, le notaire et Mme R.-R. Bachand, dimanche.

—Le Dr Tancrede Bissonnette et Mme Bissonnette, ainsi que leur fille, Gisèle, de Montréal, étaient en visite chez leurs cousins, le notaire et Mme R.-R. Bachand, dimanche.

—M. André Lachance, chimiste, et Mme Lachance, de

PERDU — Montre de dame. Une généreuse récompense sera offerte à quiconque la remettra à Mme S. LeBrun, rue Principale, Waterloo, téléphone 281.

Chicoutimi, étaient de passage à Waterloo, cette semaine, et ont rendu visite à M. et Mme J.-R. Fontaine.

—M. et Mme J.-A. Comeau, leurs fils, Jean-Pierre et Jacques, ainsi que leur fille, Yolande, tous de Granby, ont été dimanche les hôtes de leur mère et grand'mère, Mme P.-A. Trudeau.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Joseph Foisy, gérant local de la Coopérative fédérée, se remet promptement de la maladie qui l'a confiné pendant une quinzaine à sa chambre.

—M. et Mme Henri Laporte, ainsi que M. et Mme Ernest Fournier, doivent partir dimanche pour une randonnée de huit jours au Nouveau-Brunswick, dans la vallée de la Matapédia et autres endroits de notre province.

—Le chef de police Georges Tétrault assistait, mardi matin, à St-Hyacinthe, au service de l'ex-chef Bourgeois, de St-Hyacinthe, qui eut lieu en la cathédrale et auquel étaient présents une foule d'anciens confrères du défunt.

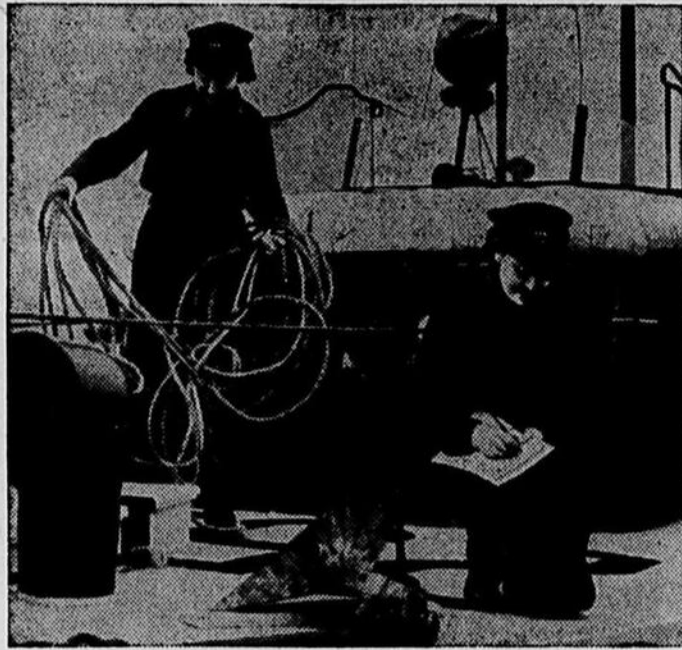
—Nous regrettons d'apprendre la maladie de M. C.-W. Slack, hospitalisé au Western, de Montréal, depuis quelques jours. Les dernières nouvelles reçues de cette institution sont à l'effet que notre estimé concitoyen prend un peu de mieux.

—Dans le compte rendu que nous avons publié la semaine dernière des funérailles de Mme Polydore Nadeau une ligne tombée nous a fait omettre le nom de Mme Maurice-L. Nadeau (née Dora Grenier), de Québec, bru de la défunte.

—Mlle Louise Labelle a passé quelques jours à Ottawa, comme déléguée aux conférences tenues en cette ville, les 28, 29 et 30 juin, concernant le service volontaire féminin. Ces conférences étaient sous les auspices du ministère des Services de guerre.

—Des coupons de sucre pour conserve, auraient été adressés, par erreur, à des personnes qui ont déjà leur carte. L'on est prié de comparer les numéros des coupons reçus avec ceux de son carnet de rationnement. Sur erreur, faire remise immédiatement à M. Philippe Jolin, à l'hôtel de ville, afin de permettre la rectification nécessaire et d'envoyer des coupons de sucre aux personnes qui n'ont pas reçu leur part à date.

—M. Léonard Rainville, de la R.C.A.F., cantonné à Petawawa, Ontario, a passé une



LES RECRUES FEMINIENNES PRENNENT LA MER. — Une des plus importantes fonctions des recrues féminines de la R.A.F. est de procéder à la vérification des nouveaux canots légers employés par la R.A.F. pour le secours et le rescapage.

quinzaine en notre ville, chez ses parents, M. et Mme Amédée Rainville. Durant son séjour à Waterloo, il a été l'objet d'une belle manifestation à l'occasion de son anniversaire de naissance et de son second anniversaire dans l'aviation canadienne. Cette fête eut lieu à la demeure de M. et Mme Léo-Paul Rainville.

—M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, est maintenant à son poste pour la prochaine année académique. Les autres membres du conseil de la direction sont l'abbé Lucien Beuregard, vice-supérieur; le chanoine J.-B.-O. Archambault, ancien supérieur, membre du conseil; les abbés Philippe Auger, procureur; Auguste Lévesque, économiste; Alcide Roy, directeur des élèves et professeur de mathématiques en syntaxe spéciale; Léo Sansoucy, préfet des études; Armand Laliberté, directeur spirituel des élèves.

NOS JOUEURS DE TENNIS

On adopte une série de règlements pour ceux qui font partie du club de la Chambre de Commerce cadette.

La Chambre de Commerce des Jeunes adoptait récemment une série de règlements relatifs à ses courts de tennis voisins du bureau d'enregistrement et où nombre de jeunes gens et de jeunes filles trouvent pendant tous les mois d'été de sains divertissements.

Les abonnements pour les membres de la Chambre sont de \$4 et de \$5 pour ceux qui ne font pas partie de cette association. L'abonnement pour les étudiants qui ne gagnent aucun salaire a été fixé à \$3, tandis que les tout jeunes peuvent s'inscrire à raison de \$1.50. L'adhérent de la Chambre a droit, s'il est marié, de se servir, lui et sa femme, des terrains pendant toute la saison pour \$7, tandis que les gens mariés de l'extérieur doivent payer \$7.50. Les prix dans le cas des joueurs de l'extérieur est de 25 cents chaque fois ou de un dollar par semaine. Seuls les joueurs dits seniors ont le privilège de se servir de la lumière électrique au cours de leurs évolutions sur les terrains.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Mme L.-J. Jodoin, ainsi que M. Maurice-L. Nadeau et son épouse (née Dora Grenier), désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, leur ont exprimé des sympathies à l'occasion du décès et des obsèques de Mme Polydore Nadeau, dont le service, sous l'habile direction de M. Léo-Paul Ledoux, avait lieu à Waterloo dans le cours de la semaine dernière.

On accorde un octroi de \$1,000 à l'exposition

Le conseil municipal du comté de Brome se montre très généreux envers la Société d'Agriculture. — Le budget de l'année est adopté.

A son assemblée générale annuelle tenue à Knowlton, sous la présidence du préfet du comté E. Fleury, maire du village de Knowlton, le conseil de la corporation du comté de Brome a adopté le règlement 90 pour prélever des diverses municipalités du comté de Brome la somme de \$1,514.80 devant former le budget de ladite corporation pour la présente année.

De plus, le conseil de la même corporation a décidé d'accorder à la Société d'Agriculture du comté de Brome un octroi de \$1,000, payable au cours de l'année 1943 et pour les fins de la Société telles que déterminées par ses directeurs.

Etaient présents à l'assemblée: MM. J. Cameron, F.-G. Johnson, D.-F. Patterson, H.-A. Holden, P.-B. Bresee, Jas.-L. Persons, E.-L. Marsh, P.-W. Beaudry, W.-A. Inglis, Gérald Dion, F.-A. Jewett, J. Lapointe, A. Deslauriers et Oscar Desautels.

M. P.-B. Bresee ayant succédé à M. E. Darbe comme maire de Sutton, fut choisi pour le remplacer comme gouverneur du Perkins' Hospital du comté de Brome, et comme membre du conseil de la corporation du comté de Brome.

LES EMPLOYES DE NOS MINES

Ils ont été au nombre de 21,462 en 1941.

Le ministère des Mines, dont l'honorable Edgar Rochette est le ministre, vient de rendre public son rapport annuel sur l'Industrie Minière dans la province de Québec durant l'année 1941.

C'est un rapport de 108 pages qui renferme le chiffre de production minière de la province pour l'année 1941 avec la description des travaux de mines effectués pour l'extraction des divers métaux et minéraux utiles, ainsi que les activités des différentes compagnies minières de l'Ouest de Québec. On peut en outre trouver dans ce rapport la liste des exploitants de mines et carrières avec leur adresse et une compilation du nombre des ouvriers employés dans les mines et carrières et une analyse des accidents survenus au cours de l'année.

L'industrie minière a payé en salaires \$24,306,063 et elle a employé 21,462 ouvriers.

Ce rapport sera expédié en français ou en anglais sur demande adressée au sous-comité des Mines, Hôtel du Gouvernement, Québec.

UNE ELECTION A KNOWLTON, LE 5

Il s'agit de remplacer deux commissaires d'écoles, l'un pour le village et l'autre pour la campagne.

La nomination des commissaires aura lieu le 5 juillet prochain, le lundi à dix heures a.m., respectivement au couvent de Knowlton, pour la commission scolaire de St-Edouard de Knowlton et à l'école de Brome pour la commission scolaire de St-Henri de Brome. Il s'agit de remplacer M. M.-A. Morrisseau à Knowlton et M. Wm. Lefebvre, à Brome. Et l'élection, s'il y a, aura lieu à onze heures a.m., du même jour.

La commission se prépare à accepter l'instruction obligatoire, soit en agrandissant les classes ou les dortoirs s'il y a lieu pour accommoder le surplus d'élèves.

DES DOMMAGES AUX RECOLTES

Les pluies diluviennes de ces derniers temps ont été désastreuses au grain récemment semé et aux jardins.

Le dernier bulletin sur l'état des récoltes dans le district No 10, comprenant les comtés de Brome, Shefford et Rouville, est comme suit:

A cause de l'excès d'humidité, les semences ne sont pas encore terminées dans quelques parties du district; de plus, une pluie diluvienne, survenue le 15, a causé des dommages considérables au grain récemment semé et à tous les jardins, et les rivières ont même changé de cours. L'état du bétail est bon, les prairies et les pâturages ont belle apparence.

Quant au bulletin relatif à Missisquoi, Iberville et St-Jean, il se lit comme suit:

Il reste encore du blé-d'Inde et des pommes de terre à ensemer. Dans les terres basses, le grain est jauni et plusieurs cultivateurs devront semer du sarrasin. Grosse pluie et vent ont causé du dommage aux pois et aux tomates. En général la germination du lin est bonne; la première coupe du trèfle est commencée. A cause de la pluie, les arrosages se sont faits irrégulièrement dans les vergers et on trouve de la tavelure presque partout. Production laitière bonne.

En répondant aux annonceurs, mentionnez le Journal de Waterloo.

PAYSANA DE JUIN

A une époque où s'opèrent tous les changements possibles dans le marché des tissus, il importe d'être documenté sur la production actuelle. Un article de Françoise Gaudet-Smith: "Sa Majesté et sa soeur la rayonne" est à lire dans Paysana de juin.

D'abondantes illustrations ajoutent à l'intérêt du texte. Une série s'ouvre: "Nos belles maisons d'habitants"; et autour, des conseils pour les décors des jardins et des parterres.

Des modèles de tricot, une promenade "le tour du village" avec Germaine Guévremont, les conseils du médecin de Paysana, Mme Comtois-Chauveau.

Paysana ne coûte que dix cents du numéro. L'abonnement d'un an: une piastre. Case postale 25, Montréal.

AVIS PUBLIC

Province de Québec, District de Bedford.

Dans la COUR SUPERIEURE No. 1391

JAMES H. DOAK, banquier en retraite, de la ville de Cowansville, dans le district de Bedford,

Dmdr.

vs.

H. M. GODDARD, du canton de Brome, dit district,

Dfdr.

Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le mois. Sweetsburg, ce 26 juin 1943.

BIRON & GAUDET, P.C.S.

R. F. STOCKWELL, C.R., Avocat du Dmdr.

Nouveau wagon frigorifique

Après avoir développé le meilleur wagon à réfrigération par le haut en service dans l'Amérique du Nord, le Canadien National vient de l'améliorer encore en le couvrant d'une nouvelle peinture qui résiste à l'eau salée et est imperméable à la chaleur. Ces nouveaux wagons tout acier d'une capacité de 50 tonnes seront donc désormais gris sur le toit et les parois et les lettres indicatrices, leur écusson de feuille d'érable, leur carrosse et leur bogies seront en rouge.

La pierre à feu est une excellente pierre de touche. Frottez dessus le métal qu'ils vous importe de connaître, lorsque l'empreinte métallique est suffisamment marquée, enflammez une allumette soufrée et approchez tout de suite la flamme encore bleuâtre de l'endroit frotté; seule l'empreinte de l'or restera.

STAR

THEATRE WATERLOO, P. Q.

Vend.-Samedi 2-3 Juillet

Abbot et Costello dans

WHO DONE IT?

Aussi:

FRIENDLY ENEMIES

Dim.-Lundi 4-5 Juillet

John Payne et Betty Grable dans

SPRINGTIME IN THE ROCKIES

(En couleur)

Mardi.-Merc. 6-7 Juillet

George Brent et Priscilla Lane dans

SILVER QUEEN

Aussi:

DUDES ARE PRETTY PEOPLE

Jeudi.-Ven.-Sam. 8-9-10 Juil.

Bonita Granville et Tim Holt dans

HITLER'S CHILDREN

Aussi: Gloria Warren dans CINDERELLA SWINGS IT



FOURNAISES NEUVES ET DE SECONDE MAIN

Votre fournaise ou votre poêle ont-ils des morceaux qu'ils vous faudra remplacer?

Si oui, pourquoi ne pas le faire maintenant car il y aura peut-être des délais dans la livraison de ces marchandises, et en faisant un examen de votre poêle ou de votre fournaise maintenant, cela vous évitera sans doute des ennuis. Nous pouvons vous fournir tous les morceaux pour toutes les sortes de poêles et de fournaises.

Nous avons toujours en mains un bon assortiment de fournaises de différentes grandeurs, à air chaud, neuves ou de seconde main, au bois et au bois et au charbon.

LEBRUN-LUSSIER

862 RUE MAIN

WATERLOO, QUE.

TEL: 391



IL COMMANDE UN DESTROYER DANS L'ATLANTIQUE. — Le lieutenant-commandeur R.-B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.